Le temps des Réalisations

Bulletin mensuel bilingue d'informations - N° 16 - décembre 2013
Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun
Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012
Directeur de Publication : **Martin BELINGA EBOUTOU**

Grands projets, paix et sécurité en Afrique

Paul BIYA Un engagement total

Head of State's Total Commitment

EDITORIAL

2013: A Beautiful Year

Martin BELINGA EBOUTOU
Minister, Director of Civil Cabinet of the Presidency of the Republic

For humanity, the year 2013 ended on a sad note with the death of Nelson MANDELA on December 5. In his condolences to his South African counterpart, made with the dignity that characterizes him and empathy that is his trademark, President Paul BIYA used heavily loaded words: "*I bow respectfully before the memory of one who, in his lifetime, had entered into legend. MADIBA was in his rich and unique life, an activist of just and noble causes, a visionary statesman, a Wiseman admired and honored worldwide. He bequeathed to posterity a precious heritage*". These carefully chosen words, short and dense, describe what Nelson MANDELA was, a man at the service of his people, a being with an exceptional courage and bounty, whom alone incarnates, the cardinal values of freedom, justice and progress, arterial veins without which humanity cannot exist.

For Cameroon, 2013 has been a year sheathed with victory and glory. Our country has transcended space and time, as it beamed at the national and international levels. The official visits of the President of the Republic to France, Turkey and the Vatican were replete with success. Each of them has contributed to strengthen cooperation with the countries visited and confirmed Cameroon as an indispensable nation in the management of conflicts and the preservation of peace in Africa. And it is with pleasure sparkling with pride that we remember the organization and holding in Yaoundé on 24 and 25 June, of the summit, unprecedented in history, on Maritime Safety and Security in the Gulf of Guinea. Cameroonians were also pleased to see President Paul BIYA, crowned with his long and rich experience in the management of public affairs, make a significant contribution to the Elysée Summit on Peace and Security in Africa, on 6 and 7 December in Paris. His acclaimed art of quiet diplomacy in the management and successful outcome of hostage taking that took place on our territory was equally admired. It will be almost an exhilarating redundancy to express the rapture of Cameroonians, when on August 13, our country regained full and entire sovereignty over the Bakassi Peninsula.

2013 gave Cameroon beautiful and gorgeous fruits. This year covered our land with splendor and bliss. One could say, without exaggeration that it made Cameroon live in a perfect geometrical figure: the circle, yes; the circle where each point is equidistant from the center, in a sublime harmony of rays. Harmonious singing, all was. Harmonious it was, the conduct of the senatorial elections of April 14 and the establishment and functioning of the Senate. Equally eurhythmic were legislative and municipal elections of 30 September, organized for the first time with a biometric electoral roll, a special technological innovation that has abolished protests resulting from the polls. Thus, Cameroonian democracy is consolidated, thanks to the Head of State who added to his promises, facts and gestures!

Precisely about gestures: the President of the Republic seems to have done just that throughout the year 2013! He continued with the laying of the foundation stones for the construction of structures such as the second bridge over the Wouri. He also inaugurated the Ndogpassi Natural Gas plant.

The economy has obviously continued to occupy the agenda of the Head of State in 2013. The enactment of the law establishing incentives for private investment in Cameroon and the setting up of economic zones, as well as the signing of decrees giving provisional land grants to certain companies for large agricultural projects, are all woven crowns to our industry for the continuation of the policy of "*Major Accomplishments*".

Yes, 2013 was a beautiful year. With new directives and instructions given by the Head of State in his End of Year Message, 2014 should be a year of good harvest for Cameroon on its way to emergence.

EDITORIAL

2013, une belle année

Martin BELINGA EBOUTOU

Ministre, Directeur du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Pour l'humanité, l'année 2013 s'est achevée sur une note triste avec la mort de Nelson MANDELA le 5 décembre. Dans ses condoléances à son homologue sud-africain, faites avec la dignité qui le caractérise et l'empathie qui est sa marque de fabrique, le Président Paul BIYA a su trouver des mots chargés de gravité : « *Je m'incline avec respect devant la mémoire de celui qui, de son vivant, était entré dans la légende. MADIBA fut au cours de sa riche et exceptionnelle vie, un militant des causes justes et nobles, un homme d'Etat visionnaire, un sage admiré et honoré dans le monde entier. Il lègue à la postérité un précieux héritage.* » Ces vocables, courts et denses, disent ce qu'a été Nelson MANDELA, un homme au service de son peuple, un être d'exceptionnel courage et de bonté, qui incarne à lui seul, les valeurs cardinales que sont la liberté, la justice et le progrès, veines artérielles sans lesquelles l'humanité ne saurait vivre.

Pour le Cameroun, l'année 2013 aura été une année gainée de victoire et de gloire. Notre pays a transcendé l'espace et le temps, tant il a rayonné sur le plan national et international. Les voyages officiels du Président de la République en France, en Turquie et au Vatican ont été parsemés de succès. Chacun d'eux a contribué à renforcer la coopération avec les pays visités et confirmé le Cameroun comme une Nation incontournable dans la gestion des conflits et la préservation de la paix en Afrique. Et c'est avec un plaisir pétillant de fierté que nous nous ressouvenons de l'organisation et du déroulement à Yaoundé, les 24 et 25 juin, du sommet, sans précédent dans l'histoire, sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée. Le peuple camerounais a tout aussi été heureux de voir le Président Paul BIYA, auréolé de sa longue et riche expérience de la gestion de la chose publique, apporter une contribution de taille au sommet de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique, les 6 et 7 décembre, à Paris. Il a également été admiratif de son art consommé de la diplomatie discrète dans la gestion et le dénouement heureux des prises d'otages qui ont eu lieu sur notre territoire. Il y a presqu'une redondance jubilatoire à exprimer le ravissement des Camerounais, lorsque le 13 août dernier, notre pays a retrouvé la plénitude et l'entièreté de sa souveraineté sur la presqu'île de Bakassi.

2013 a donné au Cameroun de beaux et magnifiques fruits. Cette année a couvert notre terre de magnificence et de félicité. On pourrait dire, sans exagération, qu'elle l'a fait vivre dans une figure géométrique parfaite : le cercle, oui, le cercle où chaque point est situé à équidistance du centre, dans une sublime harmonie de rayons. Chant harmonieux, tout l'a été. Harmonieux, le déroulement des élections sénatoriales du 14 avril ainsi que la mise en place et le fonctionnement du Sénat ; tout aussi eurythmiques ont été les élections législatives et municipales du 30 septembre, organisées pour la première fois avec un fichier électoral biométrique, une extraordinaire innovation technologique qui a banni les contestations des résultats émanant des urnes. Ainsi donc, la démocratie camerounaise s'est consolidée, et ce, grâce au Chef de l'Etat qui a su adjoindre à ses promesses, faits et gestes !

Les gestes justement : le Président de la République n'a semblé faire que cela tout au long de l'année 2013 ! Il a renoué avec la pose des premières pierres pour la construction d'ouvrages tels que le second pont sur le Wouri. Il a également inauguré l'usine de production de gaz de Ndogpassi.

L'économie a, de toute évidence, continué à occuper l'agenda du Chef de l'Etat en 2013. La promulgation de la loi fixant les incitations à l'investissement privé au Cameroun et de celle créant des zones économiques, ainsi que la signature des décrets attribuant des concessions provisoires de terres à certaines sociétés pour les grands projets agricoles, sont autant de couronnes tissées à notre industrie pour la poursuite de la politique des « *Grandes Réalisations* ».

Oui, 2013 a été une belle année. Avec les nouvelles orientations et directives données par le Chef de l'Etat dans son message de fin d'année, 2014 devra être une année de bonne récolte pour le Cameroun, en route pour l'émergence.

Les temps forts d'une relation discrète

En sa qualité de Président de la République Sud-africaine, Nelson MANDELA, en reconnaissance à l'engagement du Cameroun contre l'odieux système de l'apartheid, a visité par deux fois notre pays en l'espace d'une semaine au mois de juillet 1996. A l'invitation du Président Paul BIYA, l'ancien Chef de l'Etat sud-africain était venu participer au Sommet de l'OUA. Il avait dû interrompre son séjour à Yaoundé à cause d'un agenda particulièrement chargé car devant effectuer un voyage officiel en Europe. Profondément touché par la chaleur de l'accueil que lui avait réservé le peuple camerounais, Nelson MANDELA, de retour de sa vite sur le Vieux continent, avait effectué une escale technique à Yaoundé où il fut à nouveau chaleureusement accueilli par le Président de la République.

L'image ci-dessus du Président Paul BIYA et de Nelson MANDELA main dans la main en 1996 à Yaoundé était comme l'aboutissement d'une longue lutte, mais aussi elle était le point comme le point de départ d'une nouvelle vie, d'une nouvelle relation entre l'Afrique du Sud et le Cameroun. Cette nouvelle relation se traduira plus tard par l'ouverture du Haut-commissariat du Cameroun à Pretoria et celui d'Afrique du Sud à Yaoundé, les deux Etats étant membres du Commonwealth.

En conclusion, entre feu Nelson MANDELA et le Cameroun, la relation a été discrète et efficace à l'image de la diplomatie camerounaise et du profond respect que le Cameroun et le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, vouaient à la stature de Grand combattant de la liberté, de la paix, de la justice et la tolérance, bref de la dignité humaine. Des valeurs qui sont partagées par le Président de la République du Cameroun. Et on comprend aisément tout le sens ce bout de phrase de l'hommage que le Président Paul BIYA a rendu à l'illustre disparu à travers le message de condoléances adressé le 5 décembre 2013 au Président Jacob ZUMA : Nelson MANDELA « lègue à la postérité un précieux héritage. »

L'hommage du Président Paul BIYA à Nelson MANDELA

Message de condoléances adressé à Jacob ZUMA

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

République du Cameroun

Le Président de la République

Yaoundé, le 05 DEC. 2013

Monsieur le Président et Cher Frère,

J'ai appris avec une vive émotion et une profonde tristesse, le décès du **Président Nelson ROLIHLAHLA MANDELA**, premier Chef d'Etat noir de la République d'Afrique du Sud et Prix Nobel de la Paix. Au-delà de votre pays, c'est toute l'Afrique consternée qui vient de perdre son fils le plus illustre.

Je m'incline avec respect devant la mémoire de celui qui, de son vivant, était entré dans la légende.

MADIBA fut au cours de sa riche et exceptionnelle vie, un militant des causes justes et nobles, un homme d'Etat visionnaire, un sage admiré et honoré dans le monde entier. Il lègue à la postérité un précieux héritage. Puissions-nous le préserver et transmettre aux jeunes générations les valeurs de justice, de tolérance, de liberté, de dignité et de solidarité qui lui étaient si chères.

En cette douloureuse circonstance, au nom du peuple Camerounais et à mon nom personnel, je présente au peuple frère et ami d'Afrique du Sud, à la famille de **Nelson MANDELA**, à ses enfants ainsi qu'à ses petits enfants, mes plus sincères condoléances.

Veuillez agréer, **Monsieur le Président et Cher Frère,** les assurances renouvelées de ma très Haute Considération./-

A S.E.M. Jacob GEDLEYIHLEKISA ZUMA
Président de la République d'Afrique du Sud
PRETORIA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie
Peace - Work - Fatherland
Le Président
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PAUL BIYA

The highlights of a discreet relationship

In his capacity as South Africa's President, Nelson MANDELA visited Cameroon twice in the space of one week in July 1996, in recognition of the contribution of Cameroon to the fight against the odious system of apartheid. At the invitation of President Paul BIYA, the former President of South Africa came to participate at the summit of the Organisation of African Unity. He interrupted his stay in Yaoundé because of other urgent duties as he had to pay an official visit to Europe. Profoundly touched by the warm welcome that he received from Cameroonians, Nelson MANDELA decided to make a technical stop in Yaoundé where he once more received a very warm welcome by the President of the Republic.

The picture above in which President Paul BIYA is hand in hand with Nelson MANDELA came as the conclusion to a long struggle, but it also marked a new beginning in the relations between Cameroon and South Africa. This new partnership was made concrete with the opening of the High Commission of Cameroon in Pretoria and that of South Africa in Yaoundé, since the two countries belong to the Commonwealth.

In conclusion, between the late Nelson MANDELA and Cameroon, the relation was discrete and efficient, as is the practice in Cameroon's diplomacy, and was full of the respect of Cameroon and the Head of State, His Excellency Paul BIYA, for the one who was a symbol of the fight for liberty, peace, justice and tolerance, in short, of human dignity. Values that are shared by the President of the Republic of Cameroon. So one can easily understand the meaning behind the sentence of homage, which President Paul BIYA used in his message of condolence addressed on 5 December 2013 to President Jacob ZUMA: Nelson MANDELA "leaves a precious heritage to humanity".

Sur les chantiers des Grandes Réalisations

Paul BIYA sur les chantiers de Douala

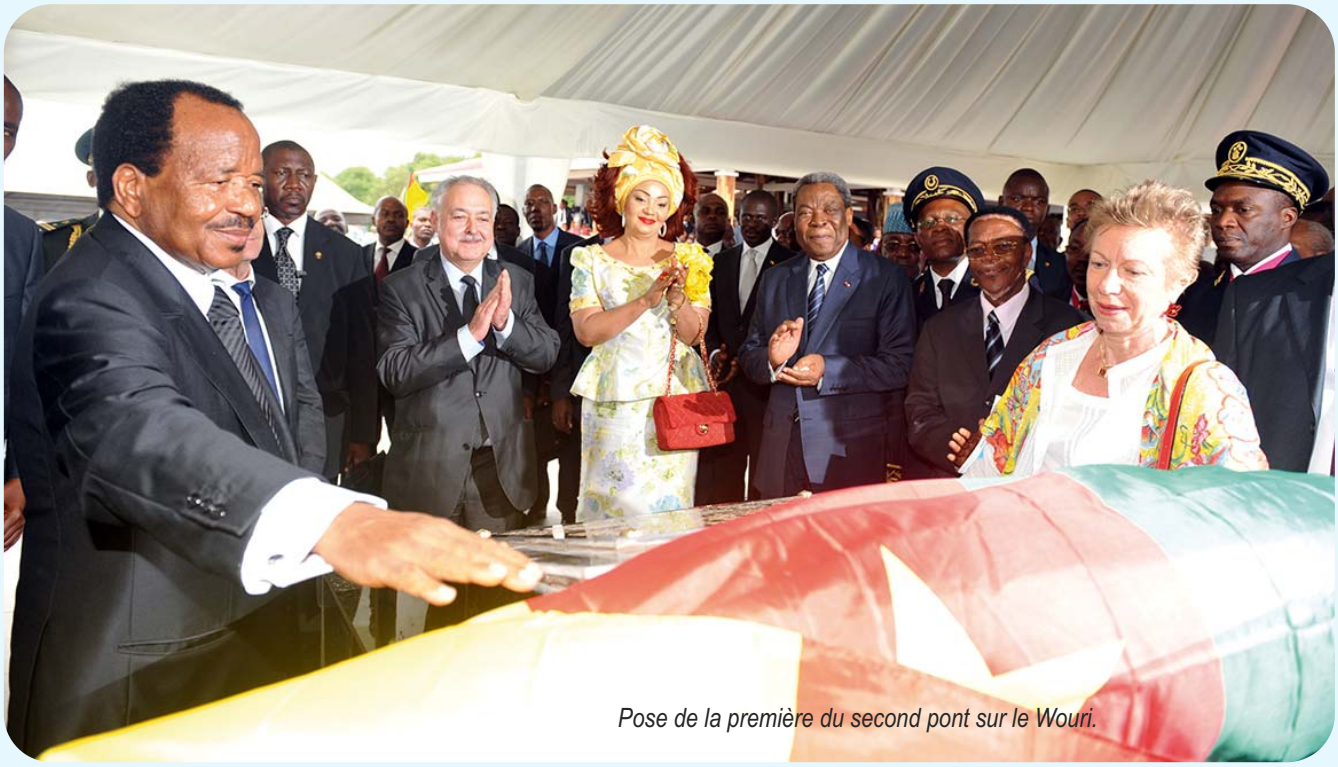

Pose de la première du second pont sur le Wouri.

«*Porte d'entrée du Cameroun et de plusieurs pays voisins, poumon économique du pays, Douala doit rester à l'avant-garde de notre combat pour l'accélération de la croissance et la création d'emplois.*»

Ces propos du Président Paul BIYA prononcés à Douala, le 6 octobre 2011, en pleine campagne pour l'élection présidentielle, résument parfaitement le contexte de la visite du Chef de l'Etat et de la Première Dame, Chantal BIYA, dans la capitale économique du 14 au 16 novembre 2013. Le Président de la République y est allé procéder à la pose de la première pierre du second pont sur le Wouri et à l'inauguration de l'usine de production de gaz naturel de Ndogpassi, première production de gaz «on shore» dans notre pays.

Au terme de ce double événement dont l'importance n'est plus à démontrer, quelques leçons méritent d'être tirées.

1. La visite du Président de la République à Douala était attendue. Elle a été l'occasion de chaleureuses retrouvailles entre Paul BIYA et ses compatriotes de la région du Littoral en général et ceux de Douala en particulier, deux ans après la campagne de l'élection présidentielle au cours de laquelle le Chef de l'Etat avait promis de transformer Douala. Deux années durant lesquelles la politique des *Grandes Réalisations* » a effectivement pris corps à travers le lancement des projets structurants. Il s'agit notamment, de la construction du port en eau profonde de Kribi dont la pose de la première pierre a eu lieu en octobre 2011 ; des chantiers des barrages hydroélectriques de Memve'elé et de Lom Pangar, dont les cérémonies de pose de premières pierres se sont déroulées en juin et août 2012 ; du chantier de barrage hydroélectrique de Mekin dont les travaux avancent à un rythme satisfaisant.

Douala attendait sereinement son tour. Le tour de vivre la matérialisation des promesses présidentielles. Mais avant que le Chef de l'Etat ne foule à nouveau le sol de Douala, les populations ont pu se rendre compte de la réalité de la politique des « *Grandes Réalisations* » à travers des infrastructures de toute sorte financées soit par les pouvoirs publics, soit par des investisseurs privés nationaux ou étrangers.

Dans trois ans environ, la ville de Douala va bénéficier d'un second pont sur le Wouri avec un réseau routier à cinq voies et un réseau ferroviaire à deux voies, pour un coût de 109,16 milliards de FCFA. Il s'agit là assurément d'un autre projet capital de la politique des « *Grandes Réali-*

sations ». L'ouvrage viendra donner un autre visage et une autre envergure à la métropole économique et un nouveau souffle à l'économie nationale. On comprend aisément la forte mobilisation populaire et surtout la symbiose fièrement affichée par cette masse populaire venue à la rencontre du Président de la République et de Madame Chantal BIYA durant leur séjour.

Dans une parfaite communion, le Chef de l'Etat est allé au contact de ses compatriotes à travers des bains de foule d'une part, et des audiences qu'il a accordées à certaines forces vives d'autre part. Il s'agit notamment des autorités administratives et municipales, des chefs traditionnels de la confrérie Mbog Bassa Mpoo, des chefs traditionnels Sawa, des représentants des syndicats des mototaxis, des handicapés, des parlementaires du RDPC, des membres du Conseil national de la jeunesse, des représentants de la communauté musulmans. Communion encore lorsque le Chef de l'Etat et son épouse ont choisi de parcourir en voiture la route encore sinueuse qui dessert le site de l'usine de gaz de Ndogpassi pour aller ouvrir les vannes de cette autre grande réalisation. Un bel exemple d'affection et d'attention du Couple présidentiel pour les populations de ce quartier périphérique de la capitale économique densément peuplée. Dans quelques mois, toute la zone autour du site de Ndogpassi sera desservie par des routes bitumées. A cet effet, les fonds ont été débloqués par les pouvoirs publics et les marchés de construction des nouvelles routes attribués.

Par des mots, des gestes et des cadeaux symboliques, les populations de Douala ont manifesté leur gratitude au Chef de l'Etat et à Madame Chantal BIYA d'une part, pour les nombreuses réalisations de l'Etat dans la région du Littoral et à Douala en particulier et, d'autre part, pour les actions multiformes initiées en faveur des couches sociales défavorisées.

C'est le lieu de relever, pour s'en féliciter, la mue politique de Douala. Les populations de la capitale économique ont exprimé la ferme détermination de s'affranchir des reflexes du passé. On l'a remarqué et l'élite locale l'a réaffirmé, Douala n'est plus et ne sera plus la ville frondeuse et « rebelle ». Les populations ont tiré les leçons du passé et savent désormais où se trouvent leurs intérêts et, surtout, ceux de Cameroun. Ce havre de pays de paix et de stabilité en Afrique.

2. La visite à Douala a aussi été une heureuse circonstance pour le Chef de l'Etat d'exposer sa vision de renforcement des échanges économiques et des relations humaines. *«Construisons ensemble, quels que soient les obstacles, un pont vers un meilleur*

Une visite marquée par une forte mobilisation populaire. Ici les populations du quartier Ndogpassi ovationnant le Couple présidentiel.

avenir de notre pays», a-t-il conclu son discours sur les berges du Wouri, le 14 novembre, lors de la cérémonie de pose de la première pierre du second pont. Un message profond pour le Cameroun et les Camerounais dans le contexte régional actuel.

3. Le séjour du Chef de l'Etat à Douala a révélé de nombreux signes favorables au plan économique. Lors de l'inauguration de l'usine de gaz naturel de Ndogpassi, le Président Paul BIYA a rappelé la place capitale de l'énergie dans le développement économique d'un pays. Le Chef de l'Etat a aussi salué les progrès actuels du Cameroun dans ce domaine. Le gaz produit par la société RODEO alimente déjà une vingtaine d'entreprises industrielles camerounaises. Cela consacre la montée en puissance de la production énergétique nationale avec à la clé, la production d'une source d'énergie propre, non polluante, économique et indispensable pour l'industrie camerounaise pour être compétitive et attirer de nouveaux investissements.

Le débit de production quotidien du champ gazier de Ndogpassi est actuellement de 2,5 millions de pieds cubes de gaz (un million de pieds cubes de gaz équivaut à 28 300 m^3). Il devrait passer à terme à 12 millions de pieds cubes par jour. D'ores et déjà, ce champ gazier permet l'extraction du condensats (mélange liquide d'hydrocarbures présent dans un gisement de gaz naturel), acheminé par camions citernes vers la Société Nationale de Raffinage (SONARA) à Limbe, région du Sud-Ouest. Le volume de condensats produits au premier semestre 2013 était de 5 665 barils.

Cette expérience nouvelle, fruit d'un partenariat entre l'Etat du Cameroun à travers la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) et l'entreprise publique britannique « Victoria Oil and Gas Plc », dont la société RODEO est la filiale camerounaise, offre de nombreux effets induits au plan économique, technologique et social. Elle vient renforcer les actions déjà prises par les pouvoirs publics pour résorber le déficit énergétique national à travers la construction des barrages hydroélectriques et de la centrale thermique à gaz de Kribi, opérationnelle depuis plusieurs mois.

Assurément, le Cameroun, pour paraphraser le Chef de l'Etat, avance, il avance prudemment, à une vitesse raisonnable sur le chemin de la modernité et, au bout du compte, vers l'émergence.

Le Chef de l'Etat ouvrant les vannes de l'usine de gaz naturel de Ndogpassi, le 15 novembre 2013.

Discours de Douala

■ Lors de la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de construction du deuxième pont sur le Wouri

Douala, le 14 novembre 2013

• Monsieur le Président du Sénat,
• Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
• Madame l'Ambassadrice de France au Cameroun,
• Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
• Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral,
• Monsieur le Préfet du département du Wouri,
• Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala,
• Honorables Membres du Parlement,
• Autorités politiques, traditionnelles et religieuses,
• Elites et populations de la région du Littoral,
• Distingués invités,
• Mesdames, Messieurs,

Nous sommes ici aujourd'hui à Douala pour poser la première pierre du deuxième pont sur le Wouri.

Mais laissez-moi d'abord vous dire combien je suis heureux de vous retrouver dans votre ville, si industrieuse, cœur économique de notre pays, lieu de rencontre et de brassage de nos populations.

Permettez-moi, par ailleurs, de remercier Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, pour les paroles de bienvenue et les propos aimables formulés à mon endroit, ainsi qu'à celui de mon épouse.

Je n'oublierai pas de remercier le Ministre d'Etat ESSO qui a su trouver des mots justes pour peindre les moments émouvants que j'ai vécus il y a quelques décennies avec les notables de cette région. Je l'en remercie sincèrement. Tout comme je remercie les Chefs traditionnels du Littoral pour le cérémonial, qui paraît anodin mais qui est initiatique, et pour les cadeaux qu'ils ont bien voulu me remettre.

Je remercie bien évidemment les dynamiques populations de la région du Littoral, en particulier celles de Douala et ses environs, pour la chaleur de leur accueil, leur attachement et leur fidélité.

Et puisque l'occasion m'en est offerte, je voudrais la saisir pour féliciter les populations de Douala et à travers elles, toutes les populations du Cameroun pour le calme, la sérénité, la maturité dont elles ont su faire montre durant les élections que nous venons de vivre.

Je n'oublie pas de remercier également les hautes personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette cérémonie.

• Mesdames, Messieurs,

La construction d'un pont est toujours une grande affaire. Il y a en effet une symbolique du pont. Un pont permet de relier deux rives d'un fleuve ou

d'un bras de mer, d'enjamber une vallée ou un précipice. Bref d'écarter un obstacle au passage des personnes et des biens. C'est un moyen que les hommes ont inventé pour dominer la nature.

Mais un pont c'est aussi un point caractéristique qui figure sur une carte et qui s'identifie à telle ou telle cité, comme le Tower Bridge à Londres ou le Pont Neuf à Paris. Dans les temps moins anciens, les ponts sont des ouvrages d'art qui témoignent du progrès technique comme le pont du Golden Gate à San Francisco ou le pont de Tancarville sur la Seine.

Dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, il s'agit de tout cela, même si l'objectif immédiat est de faciliter le trafic routier et ferroviaire entre les deux rives du Wouri. Le pont actuel n'étant plus en mesure d'absorber le trafic en constante augmentation, dans de bonnes conditions, il était devenu urgent d'en construire un deuxième. Il permettra de fluidifier les échanges entre la capitale économique et les régions situées à l'ouest du Wouri. Lorsqu'on sait que 80 % des produits alimentaires destinés à Douala traversent le Wouri d'Ouest en Est, on perçoit la nécessité d'assurer ce transit, sans compter les échanges d'autres marchandises dans les deux sens naturellement.

L'aspect utilitaire de la construction de ce deuxième pont ne nous empêche pas d'espérer qu'il devienne, à l'instar des ouvrages fameux que j'ai mentionnés, un ouvrage d'art dont l'esthétique assurera la renommée au-delà de nos frontières. Faisons en cela confiance aux architectes, au constructeur et au Ministre des Travaux Publics.

La construction du deuxième pont sur le Wouri fait partie des grandes infrastructures visant à faciliter les transports à travers notre pays. Complétée par l'aménagement des entrées est et ouest de Douala, elle permettra de rendre la traversée de notre métropole économique plus facile et plus rapide et ainsi, en gagnant du temps, de contribuer à la compétitivité de nos entreprises. De façon plus générale, ce pont ne pourra que renforcer la position de Douala comme principale plate-forme économique de notre pays et de notre sous-région.

Pour vous donner une idée de l'importance de l'ouvrage dont nous allons aujourd'hui poser la première pierre, permettez-moi de vous en donner les principales caractéristiques moins techniques que celles du Ministre des Travaux Publics. Long de plus de 800 mètres, il comprendra cinq voies routières et deux ferroviaires, soit une emprise d'environ 25 mètres. Deux kilomètres de voies de raccordement sont prévues avec le réseau de voirie de Douala. Le pont actuel, en fin de vie, sera dédié aux piétons et aux deux roues dont il facilitera les déplacements, il faut le dire. Il sera aménagé en conséquence pour assurer la sécurité des utilisateurs.

L'état de notre réseau routier a longtemps été un handicap pour notre économie. Il a été sensiblement amélioré au cours des dernières années. Je saisis l'occasion pour vous confirmer que d'autres travaux routiers d'importance vont être entrepris à bref délai. Il s'agit de la première phase de la nouvelle autoroute entre Yaoundé et Douala, de la route Kumba-Mamfé, de la poursuite des travaux sur la Ring Road, de la réhabilitation de deux sections de la route Garoua-Kousseri et de la deuxième section de la route Foumban-Manki. Il s'agira également d'achever le tronçon Meïganga-Ngaoundéré.

Ainsi, peut-on prévoir que nos principales agglomérations et nos zones de production seront reliées, à court et moyen terme, par un réseau routier moderne aux ports de Douala, Limbé et Kribi. Il est facile d'imaginer l'avantage que notre agriculture et notre industrie pourront en tirer et bien entendu notre économie en général.

Et ce n'est là qu'une partie de notre programme de construction d'infrastructures indispensables à la modernisation de notre pays. Sans y revenir en détail, je rappellerai les ouvrages en voie de réalisation ou en projet dans les domaines de l'énergie, de l'aménagement de notre façade maritime à Kribi ou à Limbé, des constructions scolaires et universitaires, sanitaires et de l'immobilier social.

Oui, le Cameroun est chaque jour davantage le « vaste chantier » dont je vous ai parlé il y a quelque temps.

Il me reste à remercier la France, l'un de nos partenaires traditionnels dont l'aide au cours des dernières décennies est restée constante et importante. Je voudrais dire aussi ma haute appréciation à l'Agence Française de Développement qui nous a accompagnés pour la réalisation de ce deuxième pont sur le Wouri et qui, au titre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D), nous apporte son soutien dans divers domaines.

• Mesdames, Messieurs,

Chaque pont, chaque route, chaque hôpital, chaque école, chaque logement est un pas de plus vers la modernité et, au bout du compte, vers l'émergence. Cet objectif vital que nous nous sommes fixé ne concerne pas que le Gouvernement. Il est l'affaire de tous. Chacun, à sa place dans notre société, peut et doit y contribuer. Construisons ensemble, quels que soient les obstacles, un pont vers un meilleur avenir pour notre pays.

Je vous remercie de votre aimable attention.

■ Lors de la cérémonie d'inauguration de l'unité de traitement de gaz naturel de Ndogpassi - Douala

Ndogpassi, le 15 novembre 2013

• Monsieur le Président du Sénat,
• Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
• Monsieur le Haut-Commissaire du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord,
• Mesdames et Messieurs les Membres du Corps diplomatique,
• Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral,
• Monsieur le Préfet du département du Wouri,
• Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala,
• Honorables Membres du Parlement,
• Monsieur le Directeur Général de la Société RODEO Development Limited,
• Autorités politiques, traditionnelles et religieuses,
• Elites et populations de la région du Littoral,
• Distingués invités,
• Mesdames, Messieurs,

Laissez-moi d'abord remercier les chefs Bassa, les chefs traditionnels, pour les magnifiques cadeaux qu'ils m'ont offerts ainsi qu'à mon épouse. C'est sans doute le symbole de leur attachement à nous-mêmes et à la République.

Nous voici donc à Douala, plus précisément à Ndogpassi, pour inaugurer l'unité de traitement de gaz naturel réalisée par la société RODEO.

Qu'il me soit d'abord permis de remercier Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala pour les paroles de bienvenue et les propos aimables qu'il a tenus à mon endroit et à celui de mon épouse hier et aujourd'hui.

Je voudrais également redire aux populations de la ville de Douala, notre métropole économique, mon appréciation pour l'accueilchaleureux, très chaleureux, qu'elles m'ont réservé.

M'adressant enfin à Monsieur le Directeur Général de la société RODEO et à toute son équipe, je tiens à ce qu'ils sachent que le Cameroun apprécie à leur juste valeur les investissements considérables qui ont été réalisés dans le cadre de la concession du champ gazier de Ndogpassi, dans l'arrondissement de Douala 3ème, investissements que j'ai le plaisir de saluer etde découvrir aujourd'hui.

Ce qui a été accompli par nos partenaires tend à maximiser la valeur du gisement de gaz naturel de Ndogpassi au profit notamment de l'Etat camerounais, ici représenté par la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH). La mise en production par RODEO des réserves de gaz naturel prouvées et confirmées par le forage de puits complémentaires sur le champ gazier de Ndogpassi et la réalisation de forages de développement pour accroître les réserves prouvées, probables et possi-

bles de gaz naturel s'inscrivent dans le droit fil de notre politique de recherche et de développement des gisements d'hydrocarbures.

Ces investissements, évalués à plus de 100 millions de dollars US, soit 50 milliards de nos francs environ, produiront, sans aucun doute, de nombreux effets positifs aux plans économique, technologique et social, pour ne citer que ces aspects, pour le bien des populations et des entreprises de la ville de Douala.

• Mesdames, Messieurs,
• Distingués invités,

Je vous l'ai souvent dit, l'énergie se situe au cœur de tout processus de développement. Sans elle, il ne peut y avoir d'industrie, ni de transformation de matières premières, et donc, pas d'économie moderne.

C'est pourquoi j'ai mis la question de l'énergie au centre de notre politique des « Grandes Réalisations ». Dans cet esprit, le Gouvernement s'est doté d'un plan de développement du secteur de l'énergie qui prévoit à la fois l'accroissement significatif de la production énergétique, l'extension des réseaux de distribution et le développement des énergies renouvelables. La construction des barrages de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin, montre bien que ce programme est en voie de réalisation. L'aménagement hydro-électrique du cours de la Sanaga viendra compléter ce dispositif. Quant à la valorisation de notre potentiel gazier, il est encore en cours dans la région de Kribi. L'activité de la société RODEO à Ndogpassi se situe bien dans cette perspective.

C'est le lieu pour moi de saluer la participation du partenaire britannique, la Victoria Oil and Gas PLC qui, à travers sa filiale camerounaise Rodeo Development Limited, s'est associée à nos efforts pour développer notre secteur énergétique. Je compte sur cette dernière pour assurer, en liaison avec les autorités et les populations riveraines, un impact socio-environnemental adéquat et une offre d'emploi raisonnable.

• Mesdames, Messieurs,

Ainsi, vous le constatez, nous avançons. Prudemment mais résolument, dans le domaine de l'énergie, comme dans d'autres domaines, les routes, le secteur minier mais aussi l'éducation et la santé.

Il fut un temps où l'on disait que l'infanterie était la reine des batailles. Aujourd'hui, l'on pourrait dire, en paraphrasant la formule, que l'énergie est la reine de la bataille du développement et du progrès. Ensemble, cette bataille, nous allons la gagner.

Le moment est maintenant venu pour moi de déclarer solennellement ouverte l'unité de traitement de gaz de Ndogpassi, dans l'arrondissement de Douala 3ème, département du Wouri, région du Littoral.

Et je vous remercie.

Coupure du ruban symbolique de la cérémonie d'inauguration de l'usine de gaz naturel de Ndogpassi.

On the Construction Site of Greater Accomplishments

President Paul BIYA on Two Major Work Sites in Douala

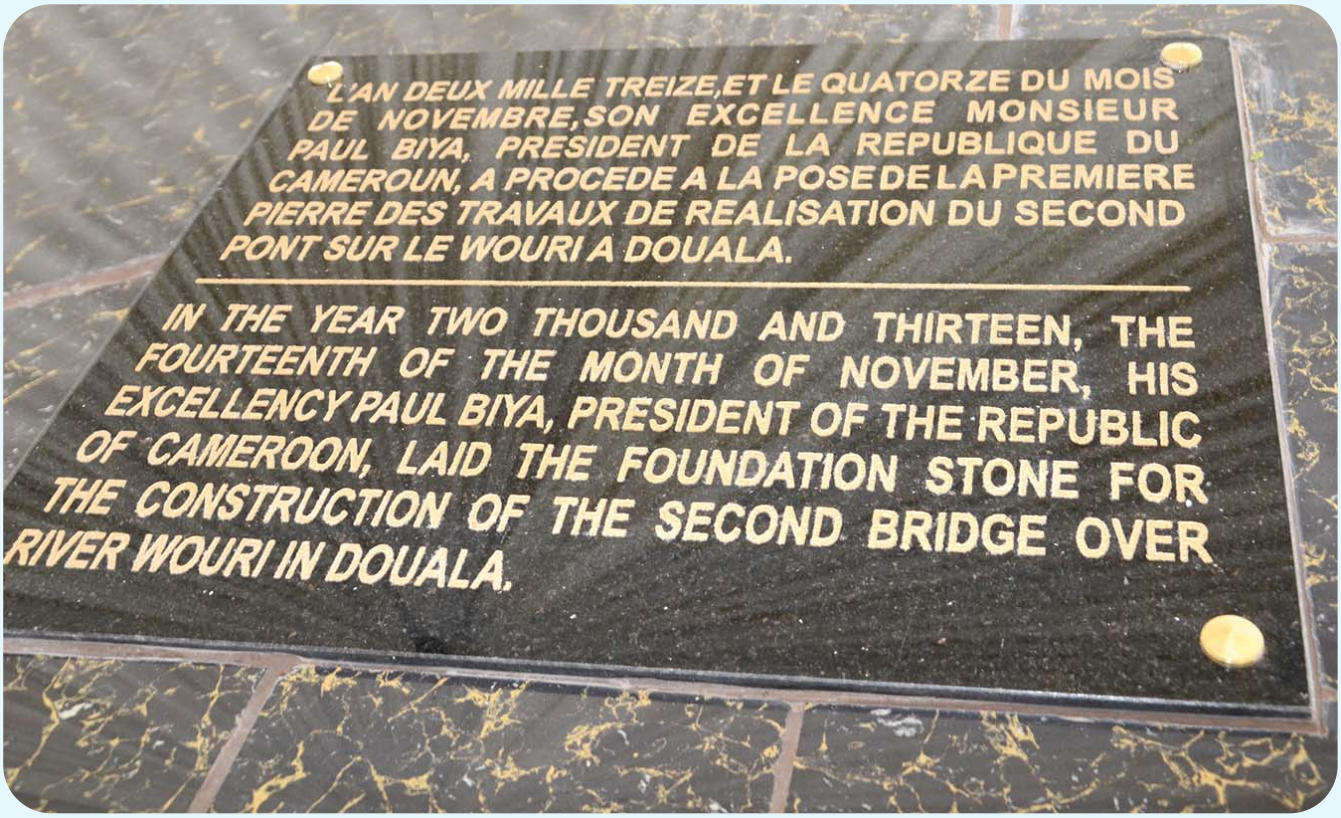

The landmark visit of the Head of State to Douala from 14 to 16 November 2013 will go down in the annals of history as one of the turning points in the implementation of the Greater Accomplishments policy as two projects with far reaching economic, social and political ramifications were at the core of the event: the second bridge of River Wouri and the natural gas plant at Ndogpassi. The charming presence of the First Lady added the warm human touch and thrilled the population of Cameroon's economic capital.

The huge economic spinoffs from these projects cannot be overemphasized, as they are self-evident and can be deciphered even by those who are not specialists in quantum economics:

■ The second bridge, a vital link on the two borders of the River Wouri, will ease road and rail traffic on the existing bridge, make transport between the Littoral, South West, West and North West Regions much more fluid, and facilitate things for companies that have to move goods around the city, which is the "economic heartbeat" of Cameroon and the Central African sub-region. To quote the President of the Republic in his speech at the ceremony, "It will help to ease trade between the economic capital and the regions situated in the west of the Wouri River. Given that 80% of food products intended for Douala cross the Wouri River from West to East, as well as trade in other goods in both directions, of course, it is necessary to develop this passage".

■ The natural gas plant, which is currently supplying clean and cheaper energy to 18 companies in the Bassa industrial zone, will eventually provide this vital product to industries in the Bonaberi in the near future. The production capacity of 2.5 million cubic feet of gas daily will be increased to 12 million cubic feet and eventually to 50 million cubic feet daily. This represents a good source of energy for companies that can steadily increase their production output, as well as a vital source of income for the National Hydrocarbons Company, which is partnering with the British company Victoria Oil and Gas Plc in operating the natural gas plant.

The social dynamics set moving by these two projects are also hugely

important. The second bridge, in as much as it is a physical structure, has the potential to strengthen social and cultural links between the peoples that it serves. As President Paul BIYA pointed out in his speech, "the utilitarian aspect of the construction of this second bridge does not stop us from hoping that it will, like the famous structures I have just mentioned, be an engineering structure whose attractiveness will win it global fame". It is structure that has potential to be a work of art, a touristic attraction, a significant historical landmark.

The two projects also provide jobs for Cameroonians and provide them with the means to take care of their families. In fact, the multiplier effect of the natural gas plant can easily be understood when we consider that the numerous companies that use this gas for fuel and electricity generation will have increased productivity and can therefore hire an increased number of workers.

The visit of the Presidential Couple to Douala, though shrouded in economic robes, equally had strong political messages that resonated with the population of the city and once more sealed the bond of confidence between them and President Paul BIYA.

■ Coming on the heels of the legislative and municipal elections of September 2013, during which the Littoral Region as a whole and the city of Douala in particular renewed their pact of confidence with the New Deal, smart individuals quickly realised that it was a "thank you" gesture from the Head of State for a job well done. Various speakers at the two events made reference to the unalloyed support of the people to the champion of the New Deal that has stood the test of time since his maiden visit to Douala in 1984.

■ President Paul BIYA promised to turn Cameroon into a vast construction site in his inaugural speech at the start of the current seven year mandate. His visit to Douala to lay the foundation stone for the construction of the second bridge over River Wouri and to inaugurate the natural gas plant is eloquent prove that he keeps his promises, and that the "Greater Accomplishments" policy is actually waxing strong. These two projects, as well as many others that he has already launched and those in the pipeline, will certainly go a long way in taking Cameroon to an emerging economy by 2035.

■ Finally, the rhythm of economic activity set off by the Head of State's visit to Douala has shown beyond doubt that he is a man of action. The launching of the two projects signals a continuum of action by President Paul BIYA, who declared emphatically, at the end of the inaugural speech of the current seven year mandate on 3 November 2013: "It is time for action!"

Speeches of the Head of State in Douala

■ At the Foundation Stone Laying Ceremony of the Second Bridge over the River Wouri

Douala, 14 November 2013

• The President of the Senate,
• The President of the National Assembly,
• H.E. The Ambassador of France to Cameroon,
• Distinguished Members of the Diplomatic Corps,
• The Governor of the Littoral Region,
• The Senior Divisional Officer for Wouri,
• The Government Delegate to the Douala City Council,
• Honourable Members of Parliament,
• Political, traditional and religious authorities,
• The elite and population of the Littoral Region,
• Distinguished guests,
• Ladies and Gentlemen,

We are here today in Douala to lay the foundation stone of the second bridge over the Wouri River.

First, let me say that I am very pleased to meet you once more in your city, so industrious, the heartbeat of our country's economy, the meeting place and melting pot of our populations.

Permit me to thank the Government Delegate to the Douala City Council for his words of welcome and the kind words he has spoken to me and my wife. I cannot forget to thank the Minister of State, Esso, who found the right words to describe the moments I shared a few decades ago with the notables of this region. I thank him sincerely as well as the traditional leaders of Littoral for the ritual which may appear insignificant, but which is initiatory, and for their gifts.

Naturally, I also thank the dynamic people of the Littoral Region, particularly those of Douala and its environs, for their exceptional warm welcome, for their commitment and loyalty. I would like to seize this opportunity to congratulate the people of Douala and, through them, all the people of Cameroon for maintaining calm, serenity and maturity during the recent elections.

I cannot forget to thank the personalities that have honoured us with their presence at this ceremony.

• Ladies and Gentlemen,

The construction of a bridge is always an important task. Indeed, a bridge is a symbol. It helps to link two banks of a river or an arm of the sea, to span a valley or a cliff. In short, it helps to surmount an obstacle to the movement of people and goods. It is a means devised by man to control nature.

But a bridge is also a landmark on a map that identifies with a particular city, like the Tower Bridge in London or the Pont Neuf in Paris. Nowadays, bridges are engineering structures that reflect technological progress like the Golden Gate Bridge in San Francisco or the Tancarville Bridge over the Seine.

The case in point involves all these aspects, although the immediate objective is to facilitate road and rail traffic between the two banks of the Wouri River. Since the existing bridge can no longer bear the ever-increasing volume of traffic, under the best conditions, it became necessary to build a second bridge. It will help to ease trade between the economic capital and the regions situated in the west of the Wouri River. Given that 80% of food products intended for Douala cross the Wouri River from West to East, as well as trade in other goods in both directions, of course, it is necessary to develop this passage.

The utilitarian aspect of the construction of this second bridge does not stop us from hoping that it will, like the famous structures I have just mentioned, be an engineering structure whose attractiveness will win it global fame. In this regard, let us put our trust in the architects and the builder, and in the Minister of Public Works.

The construction of the second bridge over the Wouri River is part of major infrastructure to facilitate transportation across our country. When supplemented by the upgrading of the east and west entry roads to Douala, crossing our economic metropolis will be easier and faster, thus saving time and enhancing the competitiveness of our companies. In more general terms, this bridge will strengthen Douala's position as the main economic platform of our country and sub-region.

Permit me to outline the main, albeit not too technical features as those presented by the Minister of Public Works, of the structure whose foundation stone will be laid today, to give you an idea of its magnitude. The bridge will be more than 800 metres long, with five traffic lanes and two railway lines, representing a right-of-way of about 25 metres. Two kilometres of access roads will link it to the Douala arterial system. The existing bridge, which is at the end of its life-span will, it must be pointed out, be reserved for pedestrians and two-wheeled vehicles, the-

reby facilitating their movement. It will therefore be renovated to guarantee the safety of users.

For a long time, the state of our road network has been an impediment to our economy. In recent years, it has been significantly improved. I would like to take this opportunity to confirm that other major road works will soon be launched. These include the first phase of the new Yaounde - Douala highway, the Kumba-Mamfe road, the continuation of work on the Ring Road, the rehabilitation of two sections of the Garoua-Kousseri road and the second section of the Foumban-Manki road as well as the completion of the Meïganga-Ngaoundere road section.

Thus, our cities and main production zones will, in the short and medium term, be linked to the Douala, Limbe and Kribi ports by a modern road network. It is easy to imagine the resultant benefits this will have for our agriculture and industry and, of course, our economy in general.

This is only a part of our infrastructure development programme which is vital to our country's modernization. Without going into detail, I will recall the facilities whose construction is in progress or planned in the area of energy, the development of our coastline in Kribi or Limbe, the construction of school and university, health and social housing facilities.

Yes, with every passing day, Cameroon is becoming the "vast construction site" I told you about some time ago.

Before I conclude, I want to express my gratitude to France, one of our traditional partners whose assistance over the past decades has remained constant and significant. I would also like to extend my sincere appreciation to the French Development Agency which has supported our efforts to build a second bridge over the Wouri River and continues to assist us in various domains within the framework of the Debt Reduction and Development Contract (C2D).

• Ladies and Gentlemen,

Each bridge, each road, each hospital, each school, each low-cost house is a further step towards modernity and, ultimately, towards an emerging nation. This goal that we have set ourselves does not concern the Government alone. It is everybody's business. Everybody, in his/her position in our society, can and should contribute to achieving this goal. Together, let us build a bridge towards a better future for our country, no matter the odds.

Thank you for your kind attention.

■ at the Inauguration Ceremony of the Natural Gas Processing Unit Ndogpassi-Douala

Ndogpassi, 15 November 2013

- The President of the Senate,
- The President of the National Assembly,
- The High Commissioner of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland,
- The Prime Minister, Head of Government,
- Members of Government,
- Heads of Diplomatic Missions,
- Representatives of International Organizations,
- The Governor of the Littoral Region,
- The Senior Divisional Officer for Wouri,
- The Government Delegate to the Douala City Council,
- Honourable Members of Parliament,
- The General Manager of RODEO Development Limited,
- Political, traditional and religious authorities,
- The Elite and population of the Littoral Region,
- Distinguished guests,
- Ladies and Gentlemen,

Let me begin by thanking the Bassa chiefs, the traditional rulers, for the wonderful gifts they have offered me and my wife. These gifts certainly symbolize their attachment to us and to the Republic.

Here we are in Douala, more precisely in Ndogpassi, to inaugurate the natural gas processing unit constructed by RODEO Development Limited.

Permit me first, to thank the Government Delegate to the Douala City Council for his words of welcome and his kind words addressed to me and my wife yesterday and today.

I would also like to reiterate my appreciation to the people of Douala, our economic capital, for theirwarm welcome, very warm welcome.

Lastly, I want the General Manager of RODEO Development Limited and his entire team to know that Cameroon fully appreciates the huge investments that have been made under the NDOGPASSI gas field concession, in Douala III Subdivision, which investments I am pleased to salute and discover today.

What our partners have accomplished is designed to maximize the value of the NDOGPASSI natural gas field particularly for the State of Cameroon, represented here by the National Hydrocarbons Corporation (SNH). The putting into production by RODEO of proven natural gas reserves confirmed by drilling additional wells in the NDOGPASSI gas field and the drilling of development wells to boost proven, probable and possible natural gas reserves is fully in line with our policy of exploring and exploiting hydrocarbon deposits.

Valued at more than 100 million US dollars, that is, about 50 billion CFA francs, there is no gainsaying that these investments will produce many positive economic, technological and social effects, to mention just these few, for the benefit of the population and enterprises in the city of Douala.

• Ladies and Gentlemen,
• DistinguishedGuests,

As I have often said, energy is at the core of any development process. Without it, there can neither be industry nor processing of raw materials, and hence, there can be no modern economy.

That is why I have put the issue of energy at the centre of our "Major Accomplishments" policy. In this light, the Government has adopted an energy sector development plan, which seeks to significantlyboostour energy production, expandthe distribution networks and develop renewable energies. The construction of the LomPangar, Memve'eland Mekindams is proof that this programme is in progress. The development of a hydro-electricity project on the Sanaga River will complement this system. Concerning the development of our gas potential, this is still under way in the Kribi area. The activity of RODEODevelopment LtdNDOGPASSI is part and parcel of this process.

At this juncture, I would like to hail the participation of our British partner, Victoria Oil and Gas PLC, which, through its Cameroon subsidiary Rodeo Development Limited, has partnered with us to develop our energy sector. I count on the latter to ensure, in conjunction with the authorities and local residents, an appropriate socio-environmental impact and a reasonable number of job opportunities.

• Ladies and Gentlemen,

As you can see, we are forging ahead. Cautiously but resolutely, in the field of energy, as in other areas, roads, the mining sector but also education and health.

At one time, the infantry was hailed as the queen of battle. Today, the same saying could be paraphrased that energy is the queen ofthe battle for development and progress. Together, we will win this battle.

I now solemnly declare open the NDOGPASSI gas processing unit, in Douala III Subdivision, Wouri Division, Littoral Region.

Thank you for your attention.-

Le séjour du Couple Présidentiel à Douala en images

Bienvenue à Monsieur le Président de la République et Madame Chantal BIYA à Douala.

Les Grandes Réalisations, une réalité et une affaire de tous.
Le Chef de l'Etat répondant aux ovations des populations à Ndogpassi.

Le Président de la République et Madame Chantal BIYA
en communion avec les populations sur les berges du Wouri, le 14 novembre 2013.

Le Couple présidentiel attentif….

... au cérémonial initiatique des chefs traditionnels Sawa
lors de la cérémonie de pose de la première pierre du second pont sur le Wouri.

Présentation de la maquette du futur pont.

Le Chef de l'Etat recevant les cadeaux du chefs traditionnels Bassa à Ndogpassi.

« Merci beaucoup ».

Le Directeur général adjoint de la société RODEO expliquant le processus de production de gaz au Chef de l'Etat.

Le Couple présidentiel salue la prouesse technologique après l'ouverture des vannes.

Découverte de la plaque commémorative de la cérémonie d'inauguration de l'usine de Ndogpassi.

Audiences avec les forces vives de Douala

La délégation des parlementaires RDPC de la région du Littoral.

Les membres du Comité Central du RDPC de la région du Littoral.

La délégation du conseil national des Imams, des mosquées et des affaires islamiques.

L'association nationale des jeunes handicapés du Cameroun.

La délégation du Conseil national de la jeunesse.

Les membres du syndicat des mototaxis du Cameroun.

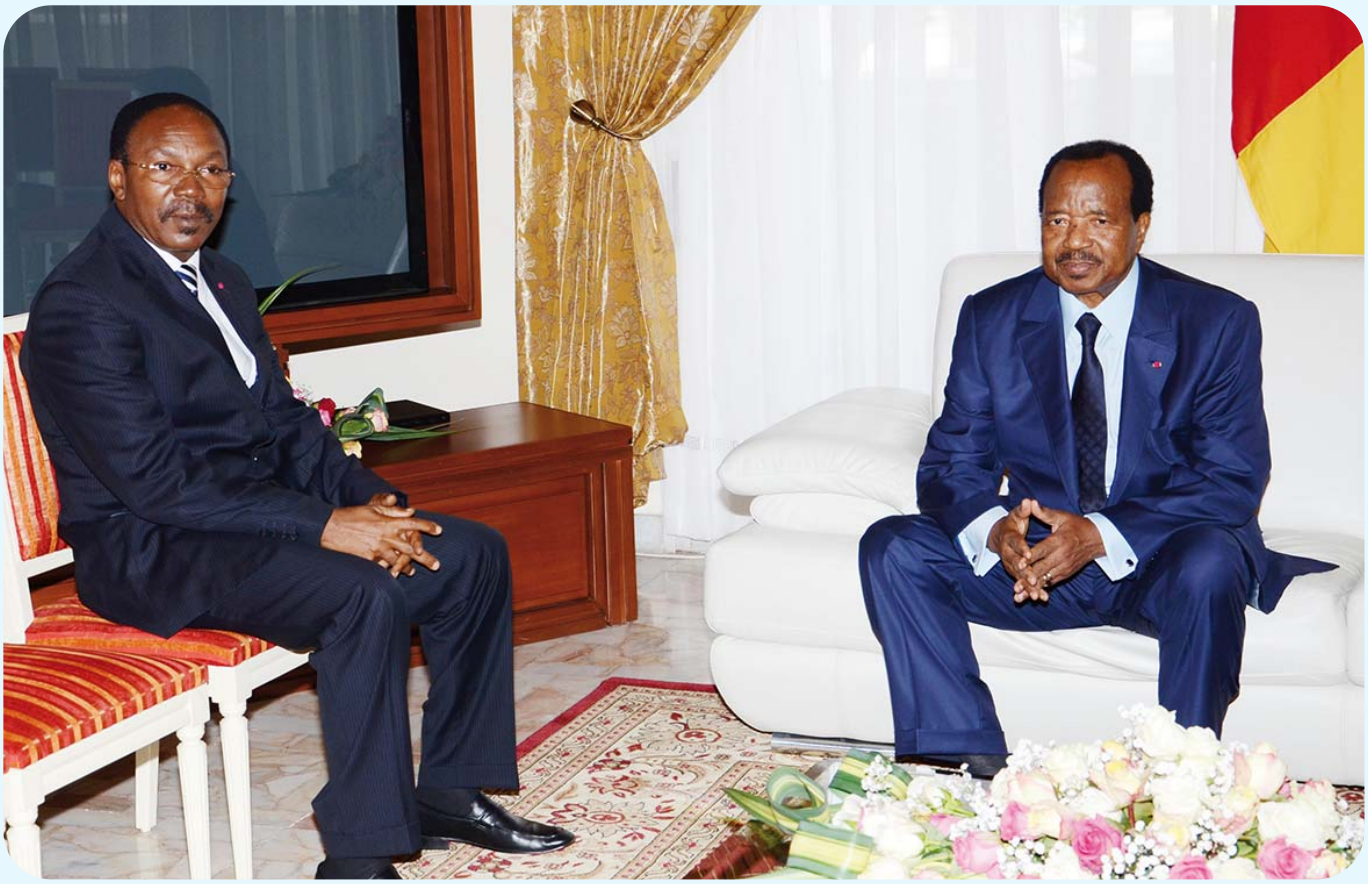

Le délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Douala, M. Fritz NTONE NTONE.

Les autorités administratives de la région du Littoral autour du chef de l'Etat.

Les chefs traditionnels de la confrérie Mbog Bassa Mpoo.

La délégation des chefs traditionnels Sawa.

Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique

Une dynamique nouvelle du partenariat Afrique-France

Le Chef de l'Etat, en compagnie de son épouse, Madame Chantal BIYA, a activement pris part, du 6 au 7 décembre 2013 à Paris, au Sommet de l'Elysée sur la Paix et la Sécurité en Afrique. Ce sommet a réuni 53 délégations d'Etats africains représentés pour la plupart au niveau le plus élevé, ainsi que le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, le Président de la Commission européenne, M. José Manuel Durão Barroso, le Président en exercice de l'Union africaine, le Premier Ministre éthiopien Haile Mariam Dessalegn, et les représentants et les représentants du FMI, de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

Outre la paix et la sécurité sur le continent, d'autres préoccupations d'une plus haute importance ont été abordées lors du Sommet de l'Elysée, notamment la question du partenariat économique et du développement et le problème du changement climatique. Cet élargissement de l'agenda de la rencontre était sans doute utile. Comme on le sait, la paix en Afrique est certes menacée par les conflits, mais elle l'est tout autant par la pauvreté. Et c'est avec raison que le Chef de l'Etat, dans son discours lors de la deuxième séance à huis clos, s'est félicité de cette « *occasion supplémentaire… de mettre en exergue les menaces que les actes de braconnage, les trafics de toute sorte, les prises d'otages, les actes de piraterie et les changements climatiques, font peser sur la paix. La pauvreté constitue également une menace à la paix. Et le Conseil de Sécurité de l'ONU ne*

s'y est pas trompé qui a fait de la lutte contre la pauvreté un élément fondamental dans la construction de la paix. »

Fondamentalement, Paris aura été un lieu de concertation, d'échanges et d'harmonisation des vues sur les urgences de l'heure, un lieu de préparation des échéances diplomatiques futures, un vaste laboratoire d'idées.

Le Chef de l'Etat du Cameroun, dont l'attachement à la paix et à la sécurité, ainsi que l'engagement pour le développement du continent sont connus, a participé à toutes les séances de travail à huis clos du Sommet de l'Elysée. Ses interventions ont été appréciées. Paul BIYA a notamment félicité François HOLLANDE pour l'heureuse initiative de ce sommet. Il a souligné la nécessité d'agir ensemble dans l'intérêt mutuel de l'Afrique et de l'Europe dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant pour venir à bout des menaces qui pèsent sur notre continent.

Le Sommet de l'Elysée s'est achevé avec l'adoption de la Déclaration de Paris, un document diplomatique important en trente cinq points denses, qui condense les grandes lignes des consensus auxquels sont parvenus les participants. Naturellement, une déclaration a pour vocation d'énoncer des orientations convenues, lesquelles pourront inspirer des engagements plus concrets et plus contraignants à l'avenir et n'entend pas fondamentalement obliger juridiquement. Mais, si elle n'oblige pas en droit, la déclaration engage politiquement et diplomatiquement ses signataires de bonne foi, à s'investir dans un processus commun.

La Déclaration de Paris est structurée en trois grands volets, dont les spécialistes des relations internationales et stratégiques auront le loisir de disséquer avec minutie les différents aspects. On peut en relever quelques uns ici.

1. Paix et sécurité

Le premier enseignement qui en découle est celui d'une approche holistique de la paix, avec notamment la question du respect des droits fondamentaux, placée au cœur des stratégies en faveur de la paix et de la prévention des conflits.

Le deuxième enseignement est la réaffirmation de la stratégie africaine de paix et de sécurité. La France et les partenaires internationaux viennent simplement aider à son opérationnalisation efficace, à encourager la recherche des solutions africaines aux problèmes africains. Il est clairement indiqué que «*la France s'est engagée à soutenir les efforts de l'Union africaine pour parvenir à la pleine capacité opérationnelle de la Force africaine en attente et de sa Capacité de déploiement rapide à l'horizon 2015, ainsi que la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), telle que décidée par le Sommet de l'Union africaine en mai 2013*».

Le troisième enseignement est l'attention réaffirmée pour les questions spécifiques, telles les réseaux terroristes et criminels, y compris les trafiquants de drogue, d'êtres humains, d'espèces menacées ou des braconniers.

Lors de la table-ronde tenue le 5 décembre 2013 sur la lutte contre le trafic et le braconnage des espèces protégées, le Président Paul BIYA a clairement évoqué « *la menace qui pèse sur les éléphants* » du fait de «*braconniers lourdement armés et bien entraînés qui portent également atteinte à la paix et à la sécurité dans les régions où ils opèrent*». Il a présenté les mesures prises au niveau national et régional pour contenir ce fléau : le déploiement des forces de défense spécialisées dans la zone de Bouba Ndjidda (région du Nord) où des massacres d'éléphants ont été perpétrés au début de l'année 2012 ; le renforcement des effectifs des écogardes ; l'élaboration d'un plan d'urgence de sécurisation des aires protégées avec un accent particulier sur la protection des éléphants ; la signature de trois accords avec les pays voisins pour lutter contre le braconnage transfrontalier. Le Chef de l'Etat a insisté sur le fait que le soutien de la communauté internationale est nécessaire à « *cette lutte que nous menons au nom de l'humanité* ».

Enfin, il faut mentionner spécialement l'engagement de la France à apporter son soutien à la mise en œuvre des résolutions du Sommet de Yaoundé sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, « *en proposant une expertise en matière d'action de l'Etat en mer, une assistance à la structuration de l'organisation à terre et des projets de formation et d'entraînement des acteurs opérant en mer* ». Même si ces annonces devront être détaillées dans leur contenu concret, l'on peut dire qu'il s'agit là d'un succès important de la diplomatie camerounaise qui a su saisir cette opportunité pour assurer le plaidoyer en faveur de la concrétisation progressive des importants acquis du sommet organisé en juin dernier à Yaoundé par la CEDEAO, la CEEAC et la Commission du golfe de Guinée.

2. Partenariat économique et développement

Les participants au sommet de Paris entendent notamment doubler le volume des échanges entre la France et l'Afrique dans un délai de cinq ans et créer une Fondation franco-africaine pour la croissance. Il est attendu de la France qu'elle libéralise sa politique de visas au profit des opérateurs économiques.

L'acquis important pour les Africains porte sur les Accords de partenariat économique (APE), lesquels «*doivent contribuer à une meilleure insertion de l'Afrique dans les échanges internationaux, en prenant en compte toutes les flexibilités disponibles pour permettre aux pays africains qui le souhaitent d'y participer* ». De plus, « *la France est favorable à la conclusion du processus de négociations régionales des APE avec des conditions de calendrier et de contenu plus favorables pour les pays africains* ». En réalité, les considérations relatives aux APE débordent la sphère des rapports entre la France et l'Afrique pour toucher à la relation entre l'Union européenne et l'Afrique.

3. Lutte contre le changement climatique et énergies renouvelables

La France s'est engagée à ce que les projets d'infrastructures qu'elle finance en Afrique soient résilients aux impacts du changement climatique à partir de 2015. Dans la perspective de la Conférence de Paris en 2015, il est attendu « *un accord équilibré* » prévoyant, notamment, « *l'intensification des transferts de technologie, des mesures de renforcement des capacités pour les pays les plus vulnérables et la fourniture de ressources financières pour l'Afrique* ». Cette affirmation forte est à saluer à sa juste mesure.

Pour terminer, le Sommet de l'Elysée s'est penché sur la situation en RCA. Pour le Cameroun, c'était probablement une question centrale. Dans son intervention lors de la deuxième séance de travail à huis clos, le 7 décembre 2013, le Président Paul Biya a salué la mobilisation et la détermination de la communauté internationale à agir aux côtés des Etats de la sous-région, avant d'affirmer que « *ensemble, nous allons assurer la protection des populations civiles, le rétablissement de la sécurité ainsi que la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire de ce pays-frère.* » Le Chef de l'Etat a indiqué que «*cette contribution de la communauté internationale au maintien de la paix en Afrique ne saurait évidemment dispenser les Africains de leur responsabilité principale dans ce domaine* ».

A partir du cas centrafricain, tout est dit sur la signification qui doit être celle du Sommet de l'Elysée, à savoir qu'il s'agit de poser les bases d'un partenariat gagnant-gagnant et donc, le début d'une nouvelle aventure entre la France et l'Afrique.

New Impetus in Franco-African Partnership

The Head of State, accompanied by his wife, Mrs. Chantal Biya, actively participated, from 6 to 7 December 2013 in Paris at the Elysée Summit on Peace and Security in Africa. It was attended by 53 delegations of African countries represented for the most part at the highest level, as well as the Secretary General of the United Nations, Mr. Ban Ki-Moon, the President of the African Commission, Madam Nkosazana Dlamini-Zuma, the President of the European Commission, Mr. José Manuel Barosso, the current President of the African Union, Ethiopian Prime Minister Haile Mariam Desalegn, and the representatives of the IMF, the World Bank and the African Development Bank (ADB).

In addition to peace and security on the continent, other concerns of great importance were discussed at the Elysée Summit, including the issue of economic partnership and development and the problem of climate change. This broadening of the agenda of the meeting was undoubtedly useful. As we know, peace in Africa is not only threatened by conflicts, but also by poverty. So the Head of State was right to express his gratitude and satisfaction for "*this new opportunity given us to highlight the threats to peace posed by poaching, all forms of trafficking, hostage-taking, piracy and climate change. Poverty is another threat to peace. And the UN Security Council was right to make the fight against poverty a crucial element of peace building*".

Basically, Paris was a forum for consultation, exchange and harmonization of views on current emergency issues, a place for the preparation of future diplomatic meetings, a vast laboratory of ideas.

The Head of State of Cameroon , whose commitment to peace and security as well as his commitment to the development of the continent are known, attended all closed door sessions of the Elysée Summit. His speeches were appreciated. Paul BIYA particularly congratulated François HOLLANDE on the initiative to organise the summit. He stressed the need to act together for the mutual benefit of Africa and Europe as part of a win-win partnership for overcoming the threats to our continent.

The Elysée Summit ended with the adoption of the Paris Declaration, an important diplomatic document of thirty five dense points, which summarizes the broad consensus reached by the participants. Naturally, a statement aims to establish guidelines agreed on, which may inspire more concrete and binding commitments in the future

but which are not legally binding. But even if it is not legally binding, it politically and diplomatically commits its well-intentioned signatories, to mutually participate in its implementation process.

The Declaration is divided into three major components, and specialists in international and strategic relations have the time to carefully dissect the different aspects. We can identify some of them here.

1. Peace and security.

The first lesson that emerges is that of a holistic approach to peace, including the question of fundamental rights, placed at the centre of strategies for peace and conflict prevention.

The second lesson is the reaffirmation of the African strategy for peace and security. France and international partners are simply helping in its effective implementation as well as encouraging research for African solutions to African problems. It is clearly stated that “France is committed to supporting the efforts of the African Union to reach full operational capability of the African Standby Force and its capacity for rapid response to the 2015 deployment, as well as African capacity for immediate response to crises (ACIRC) , as decided by the Summit of the African Union in May 2013”.

The third lesson is a reaffirmed attention to specific issues, such as terrorist and criminal networks, including drug trafficking, human trafficking, endangered species or poachers. During the round table held on 5 December 2013 on the fight against trafficking and poaching of protected species, President Paul BIYA clearly referred to «the threat to elephants" because of "heavily armed and well trained poachers that also undermine peace and security in the regions where they operate”. He presented the measures taken at national and regional level to contain this scourge: the deployment of specialized defense forces in the area of Bouba Ndjidda where elephants were massacred at the beginning of 2012, increasing the number of eco guards, the development of an emergency plan to safeguard protected areas with a special emphasis on the protection of elephants, and the signing of three agreements with neighbouring countries to fight against cross-border poaching. The Head of State stressed that the support of the international community is needed to "help in this fight that we undertake in the name of humanity."

Finally, we should mention especially the commitment of France to lend its support to the implementation of the resolutions of the Yaoundé Summit on maritime safety and security in the Gulf of Guinea, “by offering expertise in State action on sea, assistance in structuring the organization ashore and training projects as well as training of actors operating at sea”. Although these acts will be detailed in their specific content, we can say that this is a major success of the Cameroonian diplomacy which seized this opportunity to provide advocacy

for the progressive realization of important achievements of the summit last June in Yaoundé by ECOWAS, ECCAS and the Gulf of Guinea Commission on maritime safety and security in the Gulf of Guinea.

2. Economic Partnership and Development

Summit participants at the Paris meeting agreed to double the volume of trade between France and Africa within five years and create a Franco-African Foundation for growth. France is expected to liberalize its visa policy in favor of economic operators.

An important achievement for Africans focuses on the Economic Partnership Agreements (EPAs), which "must contribute to a better integration of Africa in international trade, taking into account all the flexibilities available to enable interested African countries to participate". Furthermore, "France supports the conclusion of the process of regional EPA negotiations with more favorable timing and content conditions for African countries". In fact, the EPA considerations go beyond the relationship between France and Africa to target the relationship between the EU and Africa.

3. Fight against climate change and renewable energy

France is committed to ensuring that infrastructure projects it funds in Africa are resilient to the impacts of climate change from 2015. In view of the Paris Conference in 2015, it is expected that a "balanced agreement" providing, inter alia, "the intensification of technology, transfer of capacity measures for the most vulnerable countries and the provision of financial resources for Africa". This strong statement is welcomed accordingly.

Finally, the Elysée Summit brought to the fore the situation in CAR. For Cameroon, it was probably a central issue. In his speech at the second in camera working session, December 7, 2013, President Paul BIYA welcomed the mobilization and commitment of the international community to act alongside the states in the sub-region, and said that "together we will ensure the protection of civilians, restoration of security and the restoration of the authority of the State on the territory of that brotherly country". The Head of State noted that "the contribution of the international community in peacekeeping in Africa is obviously not to absolve Africans of their primary responsibility in this area".

From the Central African Republic case, everything is said about the meaning that must be given to the Elysée Summit, namely, that it is laying the groundwork for a win-win partnership, and thus, the beginning of a new relationship between France and Africa.

The situation in CAR, a major concern of Central African Heads of State.

Mobilisation franco-africaine contre les violences sexuelles faites aux femmes en Afrique

Madame Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun, a participé, le vendredi 06 décembre 2013, au Musée d'Orsay à Paris, aux côtés d'une vingtaine d'autres épouses de Chefs d'Etat africains, à la réunion sur les violences sexuelles faites aux femmes en Afrique, organisée en marge du Sommet de l'Elysée par Madame Valérie TRIERWEILLER, la compagne du Chef de l'Etat français, François HOLLANDE.

Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale, Madame Chantal BIYA manifeste un engagement total pour les causes humanitaires. C'est pourquoi, elle a répondu favorablement à l'appel lancé aux Premières Dames africaines à « *ne plus se taire* » face aux violences sexuelles faites aux femmes. Comme ses autres sœurs africaines, l'épouse du Chef de l'Etat a signé la déclaration finale de cette rencontre dans laquelle les participantes réaffirment leur détermination à dénoncer « *la persistance intolérable des violences sexuelles dans les conflits* » et refusent que celles-ci soient « *considérées comme des conséquences inévitables, voire acceptables, des guerres* ». Les participantes ont réclamé des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces atrocités.

Des horreurs dont les Premières Dames d'Afrique et de France ont pu se rendre compte à travers la projection d'un film sur les violences sexuelles en République Démocratique du Congo (RDC), co-réalisé par une cinéaste camerounaise, Oswalde Lewat.

Les participantes ont observé une minute de silence en hommage à Nelson MANDELA, grand défenseur de la dignité humaine et des droits des femmes.

French and African First Ladies mobilised to fight sexual violence on women

The First Lay Madam Chantal BIYA and twenty other First Ladies from Africa, attended a meeting at the Orsay Museum in Paris on Friday 6 December 2013 on sexual violence on women in Africa, organised on the side-lines of the Elysée Summit by Madam Valerie TRIERWEILLER, the First Lady of France.

The commitment of Madam Chantal BIYA, UNESCO Goodwill Ambassador for education and social inclusion, to humanitarian issues is unquestionable. That is why she respon-

ded favourably to the appeal made to African First Ladies brought together by Madam Valerie TRIERWEILLER not to be silent in the face of sexual violence on women. Alongside her African sisters, the wife of the Head of State signed the final declaration of the meeting in which participants pledged to denounce the intolerable persistence of sexual violence in conflicts and will not consider it as the inevitable consequence or acceptable part of wars. The participants equally called on judicial action against the perpetuators of such atrocities.

The First Ladies of France and Africa saw such horrors in a documentary film that was projected at the meeting on sexual violence in the Democratic Republic of Congo, co-directed by a Cameroonian, Oswalde LEWAT

.

At the start of their deliberations, the participants observed a minute of silence in honour of Nelson MANDELA, the champion of human and women's rights who died a day earlier.

Le ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian a rendu visite au Chef de l'Etat

En marge du Sommet de l'Elysée, le Chef de l'Etat a reçu en audience, le 6 décembre 2013 à son hôtel, Jean-Yves Le Drian, le ministre français de la Défense. Même si rien n'a filtré des entretiens, on peut penser que ceux-ci ont porté sur la situation en RCA, après l'accord du Gouvernement camerounais de faire transiter sur son territoire, la logistique nécessaire à l'intervention française en RCA, et sur le sort du prêtre français, le père Georges Vandenbeusch, curé de la paroisse de Nguetchewe, enlevé le 14 novembre 2013, dans la Région de l'Extrême-Nord, par des membres de la secte islamiste Boko Haram basés au Nigeria.

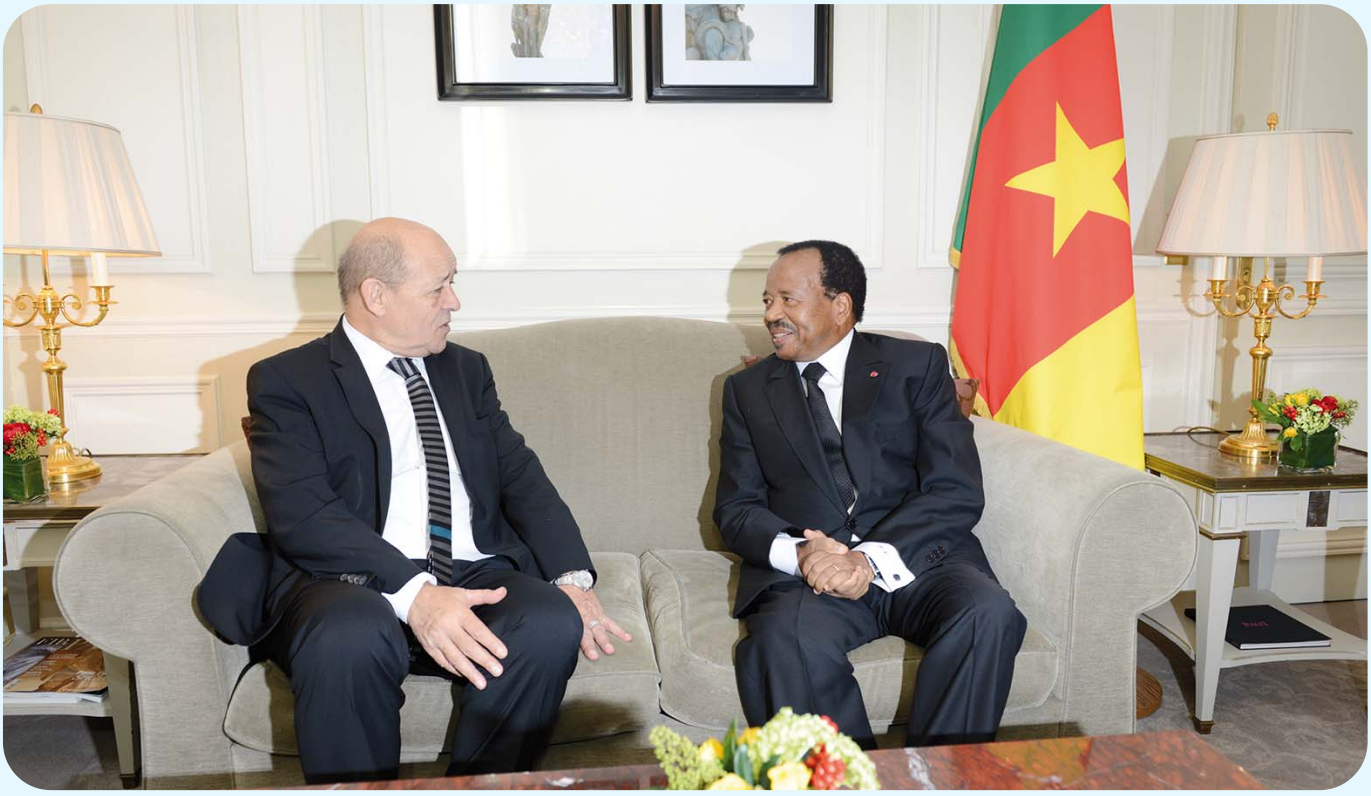

On the side-lines of the Elysée Summit, the Head of State granted audience at his hotel on 6 December 2013, to the French Minister of Defence, Jean-Yves Le DRIAN. Though nothing filtered out on their discussions, we can image that they must have dwelt on the situation in the Central African Republic, as the Cameroonian Government responded positively to a request by the French Government to facilitate the transit of troops and equipment to that country. Another issue is that of Father Georges VANDENBEUSCH, a French priest serving in Nguetchewe Parish in the Far North Region of Cameroon who was kidnapped on 14 November 2013, probably by insurgents of the Boko Haram movement operating from Nigeria.

Discours du Chef de l'Etat

Lors de la table ronde sur la lutte contre le trafic et le braconnage des espèces menacées d'extinction

Paris, 05 décembre 2013

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation,

Je voudrais au nom de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre, saluer l'heureuse initiative de la France d'organiser, en marge du Sommet, une réunion spéciale sur des espèces en voie de disparition, notamment les éléphants. La menace qui pèse sur les éléphants est le fait des braconniers, lourdement armés, et bien entraînés qui portent également atteinte à la paix et à la sécurité dans les régions où ils opèrent. Les combattre efficacement appelle une action concertée. Telles sont nos attentes pour cette rencontre.

Excellences Mesdames et Messieurs, comme vous le savez, ce dernier temps, mon pays a fait l'objet d'assauts répétés des braconniers. Tout le monde a encore en mémoire le triste spectacle d'éléphants abattus à BoubaNdjidda, victimes de ces hommes sans foi ni loi, lourdement armés et bien entraînés comme je l'ai dit, attirés par l'ivoire.

Face à cette situation dont le paroxysme a été atteint en début d'année 2012, j'ai pris un certain nombre de mesures, sur le plan national, et d'autres en concertation avec les pays voisins en proie eux aussi à ce fléau.

Au plan national, nous avons entrepris des actions fortes en faveur des parcs nationaux et des aires protégés d'une manière générale. Ainsi, nous avons décidé :

- Le déploiement des forces de défense spécialisées dans la zone de BoubaNdjidda ;
- Le renforcement des effectifs des éco-gardes ;
- L'acquisition des ultralégers motorisés, pour la surveillance aérienne des aires protégées.

Ces mesures ont eu pour effet immédiat de circonscrire le phénomène. Les braconniers sont restés loin de nos frontières.

J'ai aussi prescrit une action en profondeur comportant un plan d'urgence sur une période de cinq ans. L'objectif poursuivi est, d'une part, la sécurisation des aires protégées, avec un accent particulier sur la protection des éléphants, et l'équipement et l'aménagement des aires de conservation, d'autre part.

Avec les Etats voisins, nous avons signé les trois Accords suivants pour lutter contre le braconnage transfrontalier :

- L'Accord de Coopération Tri-National de la Sangha, pour les Aires Protégées entre le Cameroun, le Congo et la RCA ;
- L'Accord de Coopération dit Tri-i dom, pour les Aires Protégées situées entre le Cameroun, le Congo et le Gabon, et enfin ;
- L'Accord Tri-National de lutte anti-braconnage, entre le Cameroun, la RCA et le Tchad.

Récemment, Yaoundé a abrité une réunion des Ministres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale en charge de la Faune. Il convient de rappeler que cette réunion avait été convoquée pour adopter un plan d'extrême urgence de lutte contre le braconnage (PEXULAB) dans la Sous-région.

En dehors de cette réunion, nous avons engagé d'autres actions pour la conservation transfrontalière de la biodiversité avec le Nigeria et la Guinée Equatoriale.

En raison de la gravité et de l'importance de cette question, il nous semble urgent, pour la CEEAC, d'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion un point spécifique sur la lutte contre le braconnage.

Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation, toutes ces actions, pour être efficaces et s'inscrire dans la durée, doivent être soutenues par la Communauté internationale. Ce soutien se situe à plusieurs niveaux, dont trois nous semblent prioritaires :

- Le renforcement des capacités des pays du front de lutte contre le braconnage (formation, équipement et aménagement des aires protégées). Pour le Cameroun, le coût d'un tel programme est de 7 000 000 euros.
- Le financement du plan national d'urgence de sécurisation des aires protégées du Cameroun, chiffré à 192 000 000 euros, pour la période 2012-2017 ;
- La fermeture des marchés d'écoulement d'ivoire et des produits dérivés.

Notre souhait est que la rencontre d'aujourd'hui constitue le début d'une prise de conscience collective Euro-africaine. Elle doit pour cela dégager des propositions d'actions concertées pour la mobilisation de l'opinion publique internationale pour soutenir cette lutte que nous menons au nom de l'humanité./-

Lors de la 2ème séance de travail à huis clos au Sommet de l'Elysée

Paris, 07 décembre 2013

Je voudrais joindre ma voix à toutes celles qui ont, ici, rendu hommage au Président Mandela.

La mort de Nelson Mandela est une grande perte pour l'Afrique et pour le monde.

Sa vie et son œuvre seront à jamais une source d'inspiration pour les générations futures.

Au nom du Peuple camerounais et en mon nom propre, j'adresse mes condoléances émues à la famille du défunt, au Président ZUMA et à tout le Peuple sud-africain.

Monsieur le Président de la République Française,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat, de Gouvernement et de Délégation,
Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
Monsieur le Président en exercice de l'Union Africaine,
Monsieur le Président du Conseil Européen,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Européenne,
Madame la Présidente de la Commission de l'Union Africaine
Mesdames et Messieurs,

Intervenant à ce stade de nos travaux, j'ai envie de dire que j'arrive trop tard, tout a été dit et très bien dit. Alors, mon propos sera, essentiellement, de remercier et de féliciter.

Vous féliciter et vous remercier Monsieur le Président de la République Française pour l'heureuse initiative de ce Sommet sur la Paix et la Sécurité en Afrique.

Vous avez eu raison de compléter ce thème général par une réflexion sur le Partenariat Economique et le Développement. En effet, depuis 1967, avec la publication par le Pape Paul VI de l'Encyclique ''Populorum Progressio'', ''Développement des Peuples'', il est admis que le Développement est le nouveau nom de la Paix.

Le thème de nos débats est ''Paix, Sécurité et Développement en Afrique''. Il est important parce que, à lui seul, il est tout un programme. Un programme qui nous interpelle tous... Un programme qui nous convie à une action solidaire et concertée. A agir, dans l'intérêt mutuel de l'Afrique et de l'Europe, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

Je voudrais également remercier et me féliciter de cette occasion supplémentaire qui nous a été donnée de mettre en exergue les menaces que les actes de braconnage, les trafics de toute sorte, les prises d'otages, les actes de piraterie et les changements climatiques, font peser sur la Paix. La pauvreté constitue également une menace à la Paix. Et le Conseil de Sécurité de l'ONU ne s'y est pas trompé qui a fait de la lutte contre la pauvreté un élément fondamental dans la construction de la Paix.

Pour venir à bout de ces menaces et assurer la Paix elle-même, il nous faut conjuguer nos forces, nos énergies et nos ressources pour agir en partenaires.

Enfin, laissez-moi vous dire combien nous avons apprécié l'excellente préparation de nos travaux.

Le document de Déclaration finale en est une parfaite illustration. Il présente, selon nous, l'avantage de couvrir l'ensemble des menaces à la Paix en Afrique, de couvrir nos principales préoccupations et de proposer des actions qu'ensemble nous devons prendre, dans le cadre de ce partenariat international tant souhaité. Aussi trouvons-nous digne d'intérêt et appuyons l'idée d'un forum international sur la Paix, la Sécurité et le Développement en Afrique.

Il est une situation qui nous préoccupe au plus haut point. C'est celle qui prévaut en Centrafrique, pays voisin et frontalier du Cameroun. Je salue la mobilisation et la détermination de la communauté Internationale à agir à nos côtés.

Je pense aux Nations Unies dont le Conseil de Sécurité vient d'adopter la résolution S/2013/717 dans le cadre du chapitre 7 de la Charte.

Je pense aussi à l'engagement de la France, à sa promptitude à répondre à l'appel des autorités de la RCA. Nous apprécions sa décision d'envoi de troupes en appui aux forces africaines de la CEEAC déjà sur place. Ainsi, ensemble, nous allons assurer la protection des populations civiles, le rétablissement de la sécurité ainsi que la restauration de l'autorité de l'état sur l'ensemble du territoire de ce pays frère.

Cette contribution de la Communauté Internationale au maintien de la Paix en Afrique ne saurait évidemment dispenser les africains de leur responsabilité principale dans ce domaine.

Monsieur le Président,

L'Afrique est, dit-on, le continent de l'avenir et nous ajoutons bien volontiers que l'Afrique est une terre de croissance pour la France, l'Union Européenne et le Monde.

Je voudrais conclure mon propos par où j'ai commencé en remerciant le Président de la République Française, Monsieur François HOLLANDE. Vous avez eu, Monsieur le Président, l'heureuse idée de nous convier dans celle belle ville de Paris pour qu'ensemble nous trouvions les voies et moyens d'aller plus loin dans le partenariat Afrique-France. Ce partenariat suppose au préalable l'instauration d'un climat de paix sans lequel aucune action de développement n'est possible.

Merci de l'engagement de la France, de l'Union Européenne et de l'ONU aux côtés de l'Afrique, en quête de paix, de sécurité et de développement./-

Head of State's speeches in Paris

Round table on the Fight against Ttrafficking in and Poaching of Endangered Species

Paris, 5 December 2013

Excellencies Heads of State, Government and Delegation,

On behalf of the delegation accompanying me and on my personal behalf, I would like to hail the positive initiative taken by France to organize a special meeting on endangered species, particularly elephants, on the sidelines of the Summit. The threat posed to elephants by heavily armed and well-trained poachers also jeopardizes peace and security in the regions where they operate. To effectively combat them, it is necessary to adopt concerted action. Such are the expectations of this meeting.
Excellencies, Ladies and Gentlemen,
As you are aware, my country suffered repeated assaults by poachers recently. We have not forgotten the sad display of elephants slaughtered at Bouba Ndjidda by these heavily armed and well trained lawless men, as I have said, attracted by ivory.

To address this situation which reached its climax in early 2012, I took a number of measures at national level, and others in consultation with neighbouring countries which also suffer from this scourge.

At national level, we have taken vigorous actions in favour of national parks and protected areas in general. Accordingly, we have decided to:

- deploy specialized defence forces in the Bouba Ndjidda area;
- increase the number of eco-guards;
- purchase ultra-light aircraft for aerial surveillance of protected areas.

These measures have helped to curb the phenomenon, sending poachers far away from our borders.

I have also prescribed the implementation of stringent measures, including a five-year contingency plan to secure protected areas, with special emphasis on the protection of elephants, on the one hand, and to equip and manage conservation areas, on the other.

To combat cross-border poaching, we signed the following agreements with neighbouring countries :

- The Sangha Tri-National Cooperation Agreement, for protected areas between Cameroon, CAR and Congo;
- The so-called Tridom Cooperation Agreement, for protected areas between Cameroon, Congo and Gabon, and;
- The Tri-National Anti-Poaching Agreement between Cameroon, CAR and Chad.

Recently, Yaounde hosted a meeting of the Ministers in charge of Wildlife of the Central African Economic and Monetary Community. It should be noted that this meeting was convened to adopt an Extreme Emergency Anti-poaching Plan (PEXULAB) in the sub-region.

Besides this meeting, we embarked on other cross-border biodiversity conservation activities with Nigeria and Equatorial Guinea.

Given the seriousness and importance of this issue, we deem it urgent to include a specific anti-poaching item on the agenda of the next ECCAS meeting.

Excellences Heads of State, Government and Delegation,

To be effective and sustainable, these actions must be backed by the international community. Such support may take several forms, three of which are a priority:

- Building the capacities of anti-poaching frontline States (training, equipment and development of protected areas). The cost of such a programme, for Cameroon, is estimated at EUR 7 000 000;
- Financing Cameroon's National Protected Areas Emergency Securement Plan, estimated at EUR 192 000 000 for the period 2012-2017;
- Closing markets where ivory and its by-products are sold.

We hope that today's meeting marks the dawn of collective awareness in Europe and Africa. To this end, it must put forward proposals for concerted action to mobilize international public opinion to support this crusade in the interest of mankind.

At the Second In Camera Working Session at the Elysée Summit

Paris, 7 December 2013

I would like to add my voice to all those that have paid tribute to President Mandela here.

Nelson Mandela's death is a great loss to Africa and the world.

His life and work will forever be a source of inspiration for future generations.

On behalf of the Cameroonian People and on my personal behalf, I extend my heart-felt condolences to the family of the deceased, to President Zuma and to the entire People of South Africa.

The President of the French Republic,
Excellencies Heads of State, Government and Delegation,
The Secretary-General of the United Nations Organization,
The current Chair of the African Union,
The President of the European Council,
The President of the European Commission,
The Chair of the African Union Commission,
Ladies and Gentlemen,

Taking the floor at this stage of our proceedings, I feel that my speech is coming too late, when all has been said and very well said. And so, my address will basically be to express gratitude and satisfaction.

Let me congratulate and thank you Mr President of the French Republic for the laudable initiative of this Summit on Peace and Security in Africa.

You were right to complement the general theme with a reflection on Economic Partnership and Development. In fact, since 1967, when Pope Paul VI published the Encyclical "Populorum Progressio", "Peoples' Development", it is accepted that Development is the new name for Peace.

The theme of our discussions is "Peace, Security and Development in Africa". It is an important theme because it forms an entire agenda by itself. An agenda which is of interest to us all, urging us to act in a joint and concerted manner in the mutual interest of Africa and Europe within the framework a win-win partnership.

I would also like to express my gratitude and satisfaction for this new opportunity given us to highlight the threats to Peace posed by poaching, all forms of trafficking, hostage-taking, piracy and climate change. Poverty is another threat to Peace. And the UN Security Council was right to make the fight against poverty a crucial element of Peace building.

To overcome these threats and ensure Peace itself, we need to pool our efforts, energies and resources in order to act as partners.

Lastly, permit me to express our appreciation of the excellent preparation of our proceedings.

The Final Declaration is a perfect illustration of this. In our opinion, it has the edge of addressing all the threats to Peace in Africa and our key concerns, and proposing actions which together we must take as part of the much desired international partnership. Thus, the idea of an International Forum on Peace, Security and Development in Africa is of interest to us and has our full backing.

Of great concern to us is the situation in the Central African Republic, a neighbouring country to Cameroon. I wish to commend the International Community's mobilization and determination to work with us.

I am thinking of the United Nations Organization whose Security Council has just adopted Resolution S/2013/717 under Chapter 7 of its Charter.

I am also thinking of the commitment of France, its prompt response to appeals from the authorities of the Central African Republic. We appreciate its decision to send troops to back the ECCAS forces already on the ground. By so doing, we will, together, ensure the protection of civilians and restore security and State authority throughout this brotherly country.

Such contribution by the International Community to Peace Keeping in Africa is, of course, not a waiver of the key responsibility of Africans in the search for peace.

Mister President,

Africa is referred to as the continent of the future. We readily add that Africa is a land of growth for France, the European Union and the World.

I would like to conclude my address where I started by thanking the President of the French Republic, Mr François Hollande. Mr President, you had the brilliant idea of inviting us to this beautiful city of Paris to jointly seek ways of furthering Africa-France partnership. Such partnership presupposes the establishment of peace without which no development action is possible.

Thank you for the commitment from France, the European Union and the United Nations Organization alongside Africa in its quest for peace, security and development.

Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique

Déclaration Finale

7 décembre 2013

Le Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique s'est tenu à Paris les 6 et 7 décembre 2013. Les travaux de ce Sommet ont porté sur la paix et la sécurité en Afrique, le partenariat économique et le développement, le changement climatique.
53 délégations de pays africains et la France ont participé à ce Sommet ainsi que les représentants des Nations Unies, de l'Union africaine, de l'Union européenne, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement.

Paix et Sécurité

1. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la sécurité collective sur le continent africain et leur engagement à favoriser la paix et promouvoir les droits de l'Homme, en conformité avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine. Ils ont appelé de leurs vœux le renforcement du dialogue stratégique entre l'Afrique et la France pour une vision commune des menaces. Ils ont affirmé que paix, sécurité et promotion et protection des droits de l'Homme étaient indissociables et qu'une action rapide en cas d'atteintes graves aux droits de l'Homme pouvait constituer un outil efficace dans la prévention des conflits.

2. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont accordés sur l'importance d'un système multilatéral efficace et représentatif du monde d'aujourd'hui, fondé sur une Organisation des Nations Unies à la fois forte et rénovée. Ils ont, en particulier, appelé à une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies permettant de renforcer la place de l'Afrique dans le cadre d'un Conseil élargi, tout en préservant sa capacité à maintenir la paix et la sécurité internationales, au bénéfice de la sécurité collective telle que prévue par la Charte des Nations Unies.

3. Ils se sont réjouis des avancées importantes réalisées par l'Union africaine, les communautés économiques régionales et les Etats africains dans la mise en œuvre d'opérations de paix africaines, au Mali, en République Centrafricaine, en Somalie, en Guinée- Bissau, au Burundi, au Soudan(Darfour), aux Comores. Ces initiatives apportent des solutions africaines aux problèmes africains et doivent être soutenues par la communauté internationale.

4. Dans cette perspective, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné l'importance de développer les capacités africaines de réaction aux crises. La France s'est engagée à soutenir les efforts de l'Union africaine pour parvenir à une pleine capacité opérationnelle de la Force africaine en attente et de sa capacité de déploiement rapide à l'horizon 2015, ainsi que la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), telle que décidée par l'Union africaine en mai 2013.

5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont appelé à une large mobilisation internationale pour accroître le financement des opérations africaines de paix et en assurer la prévisibilité. La France, en tant que membre du Conseil de sécurité des Nations Unies continuera à jouer un rôle actif en ce domaine. Ils ont rappelé leur volonté d'assurer le succès de l'architecture africaine de paix et de sécurité, notamment en matière de prévention et de médiation.

6. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont félicité l'Union africaine pour la tenue annuelle d'une Retraite de haut niveau pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique et l'ont encouragée à renforcer ce forum, y compris en s'inspirant d'expériences internationales pertinentes.
Ils ont également pris note de la proposition d'organiser en 2014, au Sénégal, un Forum informel sur la

sécurité en Afrique en liaison avec des partenaires internationaux et l'Union africaine, afin d'approfondir la réflexion sur les engagements pris lors du Sommet de l'Elysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique.

7. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné que l'implantation de réseaux terroristes et criminels – trafiquants de drogue, d'êtres humains, braconniers et trafiquants d'espèces menacées qui alimentent les circuits de corruption ainsi que les exploitants illégaux de ressources naturelles – constituent une menace pour la paix et la sécurité en Afrique et dans le monde. Ils ont réaffirmé leur engagement à prévenir et lutter ensemble contre ces menaces. Ils ont exprimé leur détermination à endiguer la production, la transformation, la consommation et les trafics de drogue sur les deux continents, à lutter contre les flux financiers illicites connexes et à renforcer la coopération judicaire et sécuritaire à cette fin. Ils se sont prononcés en faveur d'une implication accrue des organisations internationales, sous-régionales et régionales dans la lutte contre ces fléaux. Ils ont estimé que les partenariats dans la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé doivent mettre l'accent sur la formation et l'échange de renseignements.

8. Conscients des menaces liées à la piraterie et aux trafics maritimes, et forts des succès enregistrés dans la Corne de l'Afrique et l'Océan indien, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à poursuivre leurs efforts et à améliorer la coopération régionale et internationale pour assurer la sécurité du domaine maritime africain. La France apportera son soutien à la dynamique lancée par le sommet de Yaoundé sur le Golfe de Guinée, en proposant une expertise en matière d'action de l'Etat en mer, une assistance à la structuration de l'organisation à terre et des projets de formation et d'entraînement des acteurs opérant en mer.

9. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souhaité apporté une attention prioritaire à la question des espaces frontaliers et de la sécurité des frontières, en particulier de la zone sahélo-saharienne. La France accompagnera ces efforts dans les pays qui le souhaitent par des projets de renforcement des forces de sécurité et de défense, de coopération transfrontalière et de développement de l'interopérabilité des forces armées africaines. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué le lancement du processus de Nouakchott sur la coopération sécuritaire l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région sahélo-saharienne, ainsi que la tenue de la seconde conférence sur la sécurité des frontières des pays sahélo-sahariens tenue à Rabat, le 14 novembre 2013.

10. Désireux de renforcer leur actions contre le terrorisme dans le respect des droits de l'Homme et des libertés publiques, les Chefs et de Gouvernement ont encouragé la ratification et la mise en œuvre par tous de la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme. Ils ont souligné qu'il convenait de s'attaquer aux causes du terrorisme, et ont souhaité lancer un dialogue régulier sur les facteurs de radicalisation.

11. Dans l'objectif de lutter contre la dissémination des armes classiques, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à signer et ratifier dans leurs meilleurs délais le Traité sur le commerce des armes et ont accueilli favorablement l'offre d'assistance de la France pour sa mise en œuvre.

12. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement soutiennent l'appel qui leur est adressé par les Premières dames réunies à l'occasion du Sommet pour dénoncer la persistance intolérable des violences sexuelles dans les conflits. Ils s'engagent à lutter contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et à mettre en œuvre des plans d'action nationaux, associant les organisations de la société civile, afin de mettre fin à ces violences conformément aux résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité des Nations Unies.

13. Ils reconnaissent la nécessité d'inclure pleinement les femmes dans les processus de décision politiques et économiques, notamment en mettant en place des mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, afin que la paix et la sécurité, le développement économique et la réponse aux enjeux du changement climatique deviennent une réalité tangible.

14. Ils ont souligné l'utilité de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, ainsi que la Convention sur les armes à sous-munitions.

15. La France s'est engagée à porter ces différents thèmes au sein de le l'Union européenne, à l'occasion du Conseil européen des 19 et 20 décembre 2013 consacré, notamment, aux questions de défense et de sécurité, et de les promouvoir lors du Sommet UE-Afrique d'avril 2014.

Partenariat Economique et Développement

16. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné les atouts de la relation économique entre l'Afrique et la France pour réaliser le processus d'in-

tégration proclamé par l'Union africaine et les objectifs du NEPAD. Ils ont affirmé leur volonté de moderniser cette relation pour dynamiser les échanges économiques. Ils ont insisté sur la nécessité de promouvoir une croissance de qualité, créatrice d'emplois, fondée sur une mobilisation équilibrée du capital physique, humain et naturel. Ils encouragent une économie durable, fondée notamment sur les énergies renouvelables et la valorisation des océans.

17. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur soutien aux initiatives conduites au niveau international, notamment, par l'Union Européenne, pour réaliser les plus hautes exigences de transparence économique et financière. Ils ont appelé conjointement à lutter contre les paradis fiscaux, à soutenir l'initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE) et les initiatives de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement pour faciliter la transparence des contrats industriels.

18. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné l'importance de faire dés échanges humains le moteur de la relation économique en misant sur la jeunesse pour assurer son avenir. Ils se sont accordés pour favoriser la détection et la promotion des jeunes talents entrepreneuriaux au service du développement des échanges croisés. Ils ont mis l'accent sur l'intérêt de créer une Fondation franco-africaine pour la croissance, rassemblant intérêts publics et privés, français et africains. Ils ont encouragé les efforts de facilitation des conditions de mobilité et de circulation des personnels d'affaires, qui seront poursuivis.

19. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris note de la déclaration commune signée par les organisations d'entreprises africaines et françaises, notamment en matière de responsabilité sociale et environnementale et se sont engagés à favoriser l'investissement dans la formation professionnelle et à dynamiser la coopération scientifique et technique entre experts africains et français, au service de l'innovation. Cela nécessite notamment de mobiliser davantage les acteurs économiques africains et français, en particulier les entreprises réunies à l'occasion de la manifestation organisée par le Ministre de l'Economie en marge du Sommet, à la suite du rapport « Un partenariat pour l'avenir » préparé en amont du Sommet.

20. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné leur détermination à créer un cadre de sécurité physique et juridique des investissements permettant de mobiliser davantage les investisseurs privés.

21. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à œuvrer ensemble avec les partenaires multilatéraux, à l'OCDE et dans les institutions financières internationales, ainsi qu'avec les agences de notation, pour favoriser une évolution positive de la perception du risque financier africain et réduire ses facteurs actuels de sur-tarification.

22. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont affirmé leur volonté de mobiliser les banques multilatérales et leurs fonds concessionnels ainsi que le Fonds européen de développement au service d'une croissance durable et inclusive en Afrique. La France s'engage notamment via l'Agence française de développement (AFD) à promouvoir un développement durable du continent, sur les plans économique, social et environnemental, ainsi que les valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit et l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle continuera d'œuvrer en faveur de l'intégration régionale, de l'insertion de l'Afrique dans les échanges internationaux et la mobilisation du secteur privé pour le développement des infrastructures africaines.

23. Les Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union européenne et les communautés économiques régionales en Afrique doivent contribuer à une meilleure insertion de l'Afrique dans les échanges internationaux, en prenant en compte toutes les flexibilités disponibles pour permettre aux pays africains qui le souhaitent d'y participer. La France est favorable à la conclusion du processus de négociations régionales des APE avec des conditions de calendrier et de contenu plus favorables pour les pays africains.

24. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à promouvoir l'utilisation innovante des sources de financements, afin de répondre aux besoins du développement sur le continent africain dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la pêche, de la sécurité alimentaire, de la promotion de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. Ils se sont engagés à réaliser les plus hautes exigences de transparence vis-à-vis des opinions publiques et d'efficacité de l'aide. La France rendra publiques les informations sur son aide au développement conformément à l'initiative internationale pour la transparence de l'aide.

25. Les Chefs de l'Etat et de Gouvernement ont affirmé leur détermination à promouvoir des échanges commerciaux dynamiques et équilibrés entre l'Afrique et la France en poursuivant l'objectif d'un dédoublement du volume d'échanges croisés en cinq ans.

26. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement sont convenus d'intensifier les partenariats économiques et d'affaires en organisant une réunion des minis-

tres de l'économie africains et français en 2014 et un forum d'affaires Afrique-France réunissant les entreprises, et de définir en commun un agenda de grandes rencontres économiques et d'affaires.

Changement climatique

27. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé combien il est vital d'agir rapidement concernant l'objectif de limiter le réchauffement bien en dessous de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle. Ils ont souligné leur détermination commune à élaborer, lors de la conférence des parties à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 21) qui se tiendra à Paris en 2015, un nouvel accord contraignant dans le cadre de la convention, applicable à tous, qui devra entrer en vigueur au plus tard en 2020.
Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont par ailleurs rappelé l'urgente nécessité pour toutes les parties de lancer ou d'intensifier leurs préparations internes concernant les contributions qu'elles envisagent de décider au niveau national, sans préjudice de la nature juridique de ces contributions, pour atteindre l'objectif global de la Convention, dans le contexte de l'adoption d'un accord contraignant, et de les communiquer Très en amont de la COP 21 qui se tiendra ici à Paris. La France a indiqué qu'elle était prête à apporter un soutien aux pays africains qui le souhaitent pour préparer leurs contributions en temps opportun.

28. Les Chefs d'Etas et de Gouvernements ont souligné la nécessité d'un accord équilibré à Paris sur le climat en 2015, portant aussi bien sur l'atténuation que sur l'adaptation, et prévoyant les moyens de mise en œuvre, en particulier l'intensification des transferts de technologie, des mesures de renforcement des capacités pour les pays les plus vulnérables et la fourniture de ressources financières pour l'Afrique conformément à la Convention.

29. A cet égard, ils se sont félicités que le Secrétaire général des Nations Unies ait convoqué un sommet sur le climat devant se tenir le 23 septembre 2014 et ayant pour objet de mobiliser l'action et les ambitions dans le domaine du changement climatique. Le Sommet de l'Afrique avec l'Union européenne en avril 2014 offrira l'occasion de traiter les thèmes du partenariat économique et du changement climatique.

30. Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont insisté sur l'importance de la promotion d'un programme positif de lutte contre le dérèglement climatique, fondé sur la coopération entre les parties, afin d'optimiser les opportunités offertes par la lutte contre le changement climatique en matière de diminution de la pauvreté, de développement socio-économique durable, d'accès à l'énergie, de lutte contre la désertification, de déforestation et de dégradation des sols et de soutien à une agriculture résiliente au changement climatique.
Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont reconnu que l'Afrique dispose d'un immense potentiel en matière d'énergies renouvelables et ils s'engagent à travailler conjointement pour en réduire drastiquement les coûts, l'objectif étant de les diviser par deux. Ils ont affirmé leur soutien à l'Initiative Energie Durable pour Tous (« Sustainable Energy for All (SE4ALL) ») du Secrétaire général des Nations Unies. Ils ont salué notamment ses objectifs d'assurer un accès universel aux services énergétiques modernes, de doubler le taux d'amélioration de l'efficacité énergétique et de doubler la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique mondial. La France apportera son appui aux pays qui s'engageront dans des plans nationaux et régionaux « SE4ALL » à travers un dispositif d'assistance technique qui visera à accélérer le développement des énergies durables en Afrique.

31. Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont souligné l'importance de mettre en œuvre immédiatement des actions d'adaptation au changement climatique sur le long terme en Afrique, en tenant compte des besoins spécifiques des petits Etats insulaires en développement et des pays les moins avancés. Ils ont appelé à des mesures d'adaptation pour faire en sorte que les infrastructures critiques en Afrique deviennent plus résilientes au climat, avec l'engagement de toutes les parties prenantes, y compris les banques bilatérales et multilatérales de développement et le secteur privé. Dans cette perspective, la France veillera à ce que l'ensemble des projets d'infrastructures qu'elle finance en Afrique soient résilients aux impacts du changement climatique à partir de 2015.

32. La France s'est engagée à aider les pays africains qui le souhaitent à accéder aux ressources financières et instruments internationaux de préparation et de mise en œuvre des politiques et plans d'actions « climat », et à étendre son propre programme bilatéral d'appui en ce sens.

33. Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont rappelé l'importance d'améliorer la comptabilité des financements publics et privés de la lutte contre le changement climatique et souligné l'urgence de bâtir une architecture financière simple, efficace et ambitieuse reposant sur le principe de son appropriation par les pays, favorisant l'accès direct aux financements en Afrique. La France s'engage à travailler avec ses partenaires à créer plus de transparence, de prévisibilité et de durabilité des moyens de mise en œuvre mobili-

sés par les pays développés.
Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont soutenu les récentes décisions adoptées par le Conseil d'administration du Fonds Vert pour le Climat et la COP 19 et ils ont appelé à poursuivre ses travaux afin d'assurer une capitalisation ambitieuse et une opérationnalisation réelle au plus tard lors de la COP 20 en décembre 2014. Ce serait une contribution significative à la mobilisation du soutien en faveur de l'Afrique.
Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont demandé aux banques de développement multilatérales, bilatérales et nationales de pleinement intégrer les enjeux climatiques, tant d'atténuation que d'adaptation, et appelé ces acteurs à concourir à une meilleure efficacité des financements climat. Ils ont reconnu que la réorientation des subventions aux énergies fossiles devait se faire au profit de la lutte contre le changement climatique, en prenant en compte les enjeux de lutte contre la pauvreté, d'équité sociale et d'accès à l'énergie.

34. Face aux besoins importants de financements additionnels pour la lutte contre le changement climatique, ils ont rappelé qu'il est essentiel de continuer à identifier des sources de financements diverses, notamment les financements innovants, comme la taxe sur les transactions financières mise en place par la France en 2012, dont une partie et allouée à la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement.
La France s'engage à contribuer au Fonds Vert pour le climat et les dispositions de la loi de finances nationale ont déjà alloué à celui-ci une part de recettes de sa taxe sur les transactions financières. Elle poursuivra également son appui au développement de projets concrets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique à travers l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). La France s'engage ainsi dans la réorientation qualitative indispensable des flux financiers pour soutenir un développement durable contribuant à l'atténuation et à l'adaptation climatique en Afrique.

35. Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont accueilli favorablement la proposition de tenir au Mali un prochain sommet.

Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique

Final Declaration

7 December 2013.

The Elysée Summit for Peace and Security in Africa was held in Paris on 6-7 December. It dealt with peace and security in Africa, the economic partnership and development, and climate change.
Fifty-three delegations from African countries and France took part in the Summit, as well as representatives from the United Nations, the African Union, the European Union, the International Monetary Fund, the World Bank and African Development Bank.

Peace and Security

1. The Heads of State and Government reiterated their commitment to collective security in Africa and to encouraging peace and promoting human rights, in line with the goals and principles of the Charter of the United Nations and the Constitutive Act of the African Union. They called for enhanced strategic dialogue between Africa and France for a shared vision of threats. They affirmed that peace, security, and the promotion and protection of human rights were inseparable and that a rapid response in the event of serious human rights violations could be an effective conflict prevention tool.

2. The Heads of State and Government agreed on the importance of an effective multilateral system that is representative of today's world, based on a strong, renovated United Nations. In particular, they called for a reform of the United Nations Security Council, increasing the role of Africa in the framework of an enlarged Council while preserving its ability to maintain international peace and security to enhance collective security as provided for by the Charter of the United Nations.

3. The Heads of State and Government welcomed the considerable progress made by the African Union, the regional economic communities, and the African nations in implementing Africa peacekeeping operations in Mali, the Central African Republic, Somalia, Guinea-Bissau, Burundi, Sudan (Darfur) and the Comoros. These initiatives provide African solutions to African problems and need to be supported by the international community.

4. With this in mind, the Heads of State and Government highlighted the importance of building African crisis response capacities. France committed to supporting the African Union's effort to reach full operationalization of the Africa Standby Force (ASF) and its Rapid Deployment Capability (RDC) by 2015, as well as the African Capacity for Immediate Response to Crises (ACIRC), as decided by the African Union Summit in May 2013.

5. The Heads of State and Government called for a major international mobilization to increase the level and predictability of financing for African peacekeeping operations. As a member of the United Nations Security Council, France will continue to play an active role in this area. They reiterated their determination to ensure the success of the African Peace and Security Architecture (APSA), particularly in terms of prevention and mediation.

6. The Heads of State and Government congratulated the African Union on the annual High-Level Retreat on the Promotion of Peace, Security and Stability in Africa and encouraged it to strengthen this forum, including through drawing on relevant international experiences. They also took note of the proposal to organize in 2014 an informal Forum in Senegal on security in Africa, in liaison with the African Union's international partners, in order to deepen reflection on the commitment made during the Elysée Summit for Peace and Security in Africa.

7. The Heads of State and Government highlighted that the establishment of terrorist and criminal networks – drug and human traffickers, poachers and traffickers in endangered species, who fuel corruption networks, as well as those who exploit natural resources illegally – are a threat to peace and security in Africa and Worldwide. They reiterated their common commitment to preventing and fighting these threats together. They expressed their

determination to curb the production, processing, consumption and trafficking of drugs on both continents, to combat related illicit financial flows, and strengthen judicial and security cooperation to this end. They also affirmed their support for increased involvement of international, sub-regional organizations in the fight against these scourges. They considered that partnership in the fight against terrorism and transnational organized crime should emphasize training and information sharing.

8. Aware of the threat linked to piracy and maritime trafficking, and building on the success achieved in the Horn of Africa and the Indian Ocean, the Heads of State and Government committed to continuing their efforts and improving regional and international cooperation to ensure the security of African maritime domain. France will support the process launched by the Yaoundé Summit on the Gulf of Guinea by proposing expertise in terms of State action at sea and supporting the structuring of land organization and the training of maritime operators.

9. The Heads of State and Government wished to prioritize the issue of border regions and border security, particularly in the Sahel-Sahara area. France will support these efforts in the countries that so desire via capacity building projects for security and defence forces, cross-border cooperation, and development of the interoperability of African armed forces. The Heads of State and Government welcomed the launch of the Nouakchott Process on security cooperation and operationalization of the African Peace and Security Architecture (APSA), in the Sahel-Sahara region, as well as the organization of the second conference on border security in Sahel-Sahara countries, held in Rabat on 14 November 2013.

10. Desiring to strengthen their counter-terrorism action in compliance with human rights and public freedoms, the Heads of State and Government encouraged the ratification and implementation by all African States of the International Convention for the Suppression of the Financing of Terrorism. They highlighted that the causes of terrorism must be tackled and expressed a desire to initiate regular dialogue on radicalization factors.

11. With the aim of combating the spread of conventional weapons, the Heads of State and Government committed to signing and ratifying the Arms Trade Treaty (ATT) as soon as possible and welcomed France's offer of assistance with regard to its implementation.

12. The Heads of State and Government support the appeal made to them by the First Ladies, meeting during the Summit to condemn the intolerable persistence of sexual violence in conflict. They have committed to combat the impunity of the perpetrators of sexual violence and to implement national action plans involving civil society organizations, aimed at putting an end to this violence in accordance with the "Women, Peace and Security" resolutions of the United Nations Security Council.

13. The Heads of State and Government recognize the need to fully include women in political and economic decision-making, notably by establishing measures to promote equal access for men and women to elected positions and roles, so that peace and security, economic development and the response to climate change challenge can become a tangible reality.

14. The Heads of State and Government highlighted the benefits of implementing the Convention on the Prohibition of the Use, Stockpiling, Production and Transfer of anti-Personnel Mines and Their Destruction, as well as the Convention on Cluster Munitions.

15. France committed to addressing these various issues within the European Union, during the European Council of 19-20 December 2013 which, among other themes, will deal with defence and security issues, and to promoting them during de EU-Africa Summit in April 2014.

Economic partnership and development

16. The Heads of State and Government highlighted the strengths of the economic relationship between Africa and France to implement the integration process proclaimed by the Africa Union and the goals of the New Partnership for Africa's Development (NEPAD). They affirmed their determination to modernize this relationship to spur on economic exchanges. They emphasized the need to promote quality growth, which creates jobs, based on the balanced mobilizations of physical, human and natural capital. They encourage a sustainable economy based notably on renewable energy sources and harnessing ocean resources.

17. The Heads of State and Government reiterated their support for the initiatives carried out at international level, in particular by the European Union, to achieve the highest standards of economic and financial transparency. Together they called for tax havens to be combated, and for support to be provided to the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) and the initiatives of the World Bank and African Development Bank to facilitate the transparency of industrial contracts.

18. The Heads of State and Government highlighted the importance of making human exchanges the driving force behind our economic relationship, and to focus on young people in order to secure its future. They agreed to promote detection and promotion of young entrepreneurial talent for the development of reciprocal exchanges. They emphasized the advantages of creating a French-African Foundation for Growth in order to bring together public and private interest from France and Africa. They encouraged efforts to facilitate conditions for the mobility and movement of business people, which will continue.

19. The Heads of State and Government took note of the joint declaration signed by the African and French business organizations, in particular as regards social and environmental responsibility, and committed to fostering investment in vocational training and stimulating scientific and technical cooperation between African and French experts to foster innovation. This requires increased mobilization from African and French economic actors, particularly the companies which are meeting for the event organized by the French Ministry for the Economy alongside the Summit, following the "Partnership for the Future" report prepared prior to the Summit.

20. The Heads of State and Government highlighted their determination to create a physical and legal security framework for investments enabling greater mobilization of private investors.

21. The Heads of State and Government committed to working together with multilateral partners, at the OECD and within international financial institutions, as well as with rating agencies, to help reduce perceived African financial risk and to address the current factors which cause overpricing.

22. The Heads of State and Government stated their will to mobilize multilateral banks and their concessional funds as well as the European Development Fund in order to increase sustainable and inclusive growth in Africa. Via the Agence française de développement (French Development Agency, AFD), France commits to promoting Africa's sustainable development from an economic, social and environmental point of view, as well as the values of democracy, rule of law and gender equality. It will continue to work towards regional integration, Africa's inclusion in international exchanges and mobilization of the private sector for developing African infrastructures.

23. Economic Partnership Agreement (EPAs) between the European Union and African regional economic communities must help Africa to better integrate into international exchanges and must be sufficiently flexible to enable the African countries which so wish to take part. France favours concluding the EPA regional negotiation process, with scheduling and content which better suits African countries.

24. The Heads of State and Government committed to promoting the innovative use of financing sources, in order to meet the development needs on the African continent in the areas of health, education, agriculture, fisheries, food security, promotion of biodiversity and the fight against climate change. They committed to implementing the highest requirements of transparency as regards public opinion and aid effectiveness. In line with the International Aid Transparency Initiative (IATI), France will publish the details of its development assistance.

25. The Heads of State and Government expressed their determination to promote vibrant and balanced trade between Africa and France by pursing the goal of doubling the volume of mutual trade in five years.

26. The Heads of State and Government agreed to step up the economic and business partnerships by organizing a meeting between French and African Economy Ministers in 2014 and Africa-France business forum bringing together companies, as well as to jointly plan a schedule of major economic and business meetings.

Climate Change

27. The Heads of State and Government recalled the vital importance of acting swiftly on the goal of limiting global warming to well below 2°C above pre-industrial levels. They highlighted their joint commitment to drawing up, at the Conference of the Parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change (COP21) to be held in Paris in 2015, a new binding agreement under the Convention, which will apply to all Parties and must enter into force by the 2020 at the latest.
The Heads of State and Government further recalled the urgent need for all parties to initiate or intensify domestic preparations for their intended nationally determined contributions, without prejudice to the legal nature of the contribution, towards achieving the overall objective of the Convention, in the context of adopting a binding agreement, and to communicate them well in advance of COP21 here in Paris. France expressed its readiness to provide support to African countries which so wish, to prepare their contributions in due time.

28.The Heads of State and Government highlighted the need for a balanced climate agreement in Paris in 2015, focusing both on mitigation and adaptation, and including the means of implementation, in particular strengthe-

ning technology transfer, capacity building measures for the most vulnerable countries, and the provision of financial resources for Africa in accordance with the Convention.

29. In this regard, the Heads of State and Government welcomed the convening by the United Nations Secretary-General of a climate summit to be held on 23 September 2014 aimed at mobilizing efforts and ambition in the climate change area. The European Union-Africa Summit in April 2014 will provide an opportunity to address the themes of economic partnership and climate change.

30. The Heads of state and Government stressed the importance of promoting positive agenda for the fight against climate disruption, based on cooperation between parties, in order to maximize the opportunities provided by the fight against climate for poverty reduction, sustainable socio-economic development, access to energy, the fight against desertification, deforestation, access degradation and support for agriculture which is resilient to climate change.
The Heads of State and Government recognized that Africa has enormous potential in terms of renewable energies and they commit to working together to drastically reduce the cost, with the aim of halving it. They affirmed their support for the United Nations Secretary- General's Sustainable Energy for All (SE4ALL) initiative. They particularly welcomed its aims to ensure universal access to modern energy services, to double the rate of improvement in energy efficiency and to double the share of renewable energy in the global energy mix. France will support countries which commit to national and regional SE4ALL plans through a technical assistance facility aimed at speeding up the development of sustainable energies in Africa.

31. The Heads of State and Government highlighted the importance of immediately implementing actions to adapt to climate change over the long term in Africa, taking into account the specific needs of Small Island Development States(SIDS) and Least Development Countries (LDCs). They called for adaptation actions to ensure that critical infrastructure in Africa is made more climate resilient with the involvement of all stakeholders, including bilateral and multilateral development banks and the private sector. With this in mind, France will ensure that all infrastructure projects which it finances in Africa can cope with the impacts of climate change from 2015 onwards.

32. France committed to helping African countries which so wish to gain access to financial resources and international instruments to prepare and implement climate policies and action plans, and to expanding its own bilateral support programme to this end.

33. The Heads of State and Government recalled the importance of improving the accounting of public and private financing in the fight against climate change and highlighted that it is urgent to build a simple, effective and ambitious financial architecture based on the principle of country ownership, promoting direct access to financing in Africa. France commits to working with partners to increase the transparency, predictability and sustainability of means of implementation mobilized by developed countries.
The Heads of State and Government supported the recent decisions adopted by the Board of the Green Climate Fund and COP21 and called for the work of the Board to continue in order to ensure an ambitious capitalization and effective operationalization not later than COP20 in December 2014, which would be a significant contribution to mobilizing support for Africa. They requested that multilateral, bilateral and national development banks fully integrate climate issues, both as regards mitigation and adaptation, and called on these actors to collaborate so that climate financing can be used more effectively. They recognized that redirecting fossil fuel subsidies should benefit climate change actions, taking into consideration the stakes for poverty reduction, social equity and energy access.

34. They recalled that in the light of the major additional financing requirements to fight climate change, it is essential to continue identifying various sources of finance, including innovative finance, such as the financial transaction tax established by France in 2012, part of which is allocated to combating climate change in developing countries. France commits to contributing to the Green Climate Fund, and the national finance law has already allocated to the Fund part of the revenue from its finance transaction tax. It will also continue to support the development of specific renewable-energy and energy-efficiency projects via the Agence française de développement (French Development Agency, AFD) and the French Global Environment Facility (FFEM). France is thus undertaking to carry out the essential qualitative redirecting of financial flows to support sustainable development that contributes to climate change mitigation and adaptation in Africa.

35. The Heads of State and Government welcomed the proposal to hold another summit, in Mali.

Table ronde sur « La lutte contre le braconnage d'éléphants et contre le trafic d'ivoire et d'autres espèces protégées »

Déclaration de Paris

Nous, Chefs d'Etat et ministres, réunis à Paris le 5 décembre 2013 à l'occasion du Sommet de l'Elysée sur la paix et la sécurité en Afrique exprimons notre plus profonde préoccupation sur l'ampleur et les ravages causés par l'essor sans précédent des actes de braconnage et de trafic qui affectent l'éléphant et les grandes espèces menacées dans toute l'Afrique.

Avec ces pillages, ce sont en effet les bases du développement et de la sécurité en Afrique qui sont directement affaiblies par les conséquences de ces trafics criminels.

Face à des bandes lourdement armées, qui opèrent de plus en plus de manière transfrontalière, qui alimentent les trafics de tous genres ainsi que l'instabilité politique, nos Etats sont confrontés à un véritable défi de sécurité et de souveraineté. Drame environnemental, avec en perspective la disparition possible à court terme de plusieurs grandes espèces animales emblématiques de notre monde, le braconnage et les trafics illicites hypothèquent les possibilités de développement économique et social, la préservation de l'environnement de zones toujours plus larges de nos territoires.

Nous nous engageons ainsi à agir sans délai, de manière résolue, et appelons solennellement la communauté internationale à rejoindre et soutenir cet effort.

Nous saluons à cet égard les projets d'ampleur présentés par plusieurs pays (à détailler éventuellement) au cours de notre réunion, qui témoignent d'une forte prise de conscience et d'une volonté d'agir sans tarder.

Nous saluons également et soutenons l'engagement résolu des organismes de coopération régionale (CEEAC,..), de la Banque Africaine de Développement, ainsi que des pays les plus souvent ciblés par les produits illicites issus du braconnage.

Nous saluons enfin les annonces faites par la France, avec celles faites par d'autres pays du Nord comme du Sud, tant pour renforcer sa lutte contre les trafics que pour accompagner les pays africains qui se mobilisent dans cet effort.

Ensemble nous appelons par ailleurs la communauté internationale à apporter officiellement son plein soutien à la déclaration de Marrakech (adoptée le 30 mai 2013) ainsi qu'aux conclusions politiques et opérationnelles du Sommet internationale de Gaborone (3-4 décembre 2013).

Agir efficacement nécessite la combinaison de moyens et arsenaux répressifs renforcés, associés à des politiques de développement intégrées, qui prennent en compte les dimensions humaines, enviironnementales, économiques et sociales de la lutte contre le braconnage et les trafics.

Nous confirmons ainsi notre volonté de renforcer la CITES, l'ONUDC et Interpol, et d'intensifier notre coopération avec ces organisations.

Nous soutenons le projet d'une résolution qui lancerait dans le cadre de l'ONUDC la création d'un mécanisme de suivi effectifs des engagements dans le cadre de la Convention internationale sur la lutte contre le crime organisé, dont le trafic des espèces menacées est partie intégrante. Une lutte efficace nécessite en effet une coordination mondiale et des outils juridiques adaptés pour ce faire.

Nous apportons par ailleurs notre soutien aux conclusions de l'évènement spécial organisé le 26 septembre dernier à New York en marge de l'AGNU, pour renforcer l'implication des Nations Unies, et notamment aux quatre propositions faites à cette occasion.

- Constitution d'un « groupe des amis de la lutte contre le trafic d'espèces menacées » à New-York ;
- Nomination d'un représentant ou d'un envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies ;
- Vote d'une résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- Organisation d'une conférence mondiale de haut niveau sous l'égide de l'ONU.

Nous appelons enfin l'ensemble des grands bailleurs de fonds à apporter leur soutien aux initiatives nationales et régionales africaines. La lutte contre le braconnage ne peut en effet être efficace que si elle est intégrée dans les politiques de développement durable appuyées par les institutions internationales et les grands bailleurs de fonds.

Nous confirmons notre volonté de continuer à nous saisir activement de ce sujet. Sur la base de cette déclaration nos pays participeront ainsi à haut niveau à la conférence de Londres organisée les 12 et 13 février 2014 et œuvreront activement pour sa réussite.

Roundtable on the fight against elephant poaching and the trafficking of ivory and other protected species

Paris Declaration

We, Heads of State and Ministers, meeting in Paris on 5 December 2013 at the Elysée Summit on Peace and Security in Africa, hereby express our deep concern for the scope of the devastation caused by the unprecedented increase in acts of poaching and trafficking throughout Africa that affect elephants and other endangered species.

The foundations of development and security in Africa are being directly weakened by the consequences of these criminal trafficking.

Faced with heavily armed groups who increasingly operate across border and contribute to all kinds of trafficking and political instability, our countries are confronted with a real challenge to their security and sovereignty. Poaching and illegal trafficking are an environment tragedy, with the possible extinction of several of the world's iconic large animal species in the short term, and jeopardize the possibility for economic and social development and for environment conservation in ever-growing areas.

We have thus taken the commitment to act resolutely and without delay, and solemnly call upon the international community to join and support this effort.

In this regard, we salute the major projects presented by several countries (details may be provided) during our meeting, testifying to a strong increase in awareness and a will to act without delay.

We also salute and support the determined commitment of regional cooperation organization (ECCAS, etc.), the African Development Bank, and the countries that are the most often targeted by illegal products from poaching.
Lastly, we salute the announcements from France, along with those from other countries in the North and in the South, both for strengthening the fight against trafficking and for supporting African countries that are mobilized in this effort.

Together, we call upon the international community to officially provide its full support to the Marrakech Declaration (adopted on 30 May 2013), as well as to the political and operational conclusions of the International Summit of Gaborone (3-4 December 2013).
Acting effectively requires a combination of resources and a reinforced arsenal of repression, combined with integrated development policies that take into account the human, environmental, economic and social dimensions of the fight against poaching and trafficking.

Thus, we confirm our desire to reinforce CITES, UNODC and Interpol by all possible means and to intensify our cooperation with these organizations, making the fight against poaching and trafficking an urgent priority for our Countries.

We support the project for a resolution to launch the creation of a mechanism as part of UNODC for the effective monitoring of commitments within the context of the International Convention against Organised Crime, of which the trafficking of endangered species is an integral part. An effective fight requires worldwide coordination and legal tools to be successful.

Furthermore, we support the conclusion of the special event organised on 26 September in New York in conjunction with the UNGA, to strengthen the United Nations' involvement, notably the four proposals made on this occasion:

- Constitution of a "group of friends of the fight against the trafficking of endangered species" in New York;
- Nomination of a special representative of the Secretary-General of the United Nations to investigate and encourage the fight against the trafficking of endangered species;
- Adoption of a resolution by the General Assembly of the United Nations;
- Organization of a high-level world conference under the auspices of the UN.

Lastly, we call upon all the major donors to give their support to African national and regional initiatives. The fight against poaching cannot be effective unless it is included in the sustainable development policies backed by international institutions and major donors.

We hereby confirm our determination to continue to actively work on this subject. Based on this declaration, our countries will play determined role in the London Conference organized on 12 and 13 February 2014 and will actively work toward its success.

Violences sexuelles faites aux femmes en Afrique

L'Appel des Premières Dames

Nous, Premières Dames d'Afrique et de France, réunies à Paris à l'occasion du Sommet « Paix et Sécurité en Afrique » le 6 décembre 2013, dénonçons la persistance intolérable des violences sexuelles dans les conflits et refusons qu'elles soient considérées comme des conséquences inévitables, voire acceptables, des guerres.

Ces violences sexuelles sont définies par la Cour pénale internationale comme des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou comme un élément constitutif d'un génocide. Elles ne doivent en aucun cas rester impunies.

Nous nous engageons à sensibiliser l'opinion publique quant à ces crimes, à œuvrer pour leur prévention, à faire en sorte que les auteurs de ces crimes soient poursuivis et punis, et à offrir un meilleur soutien aux victimes. Nous encourageons tous les efforts nationaux et internationaux pour renforcer les capacités de prévention et de réponse aux violences sexuelles dans les conflits.

Nous sommes également convaincu(e)s qu'il ne peut y avoir de respect des droits des femmes en temps de guerre si le respect des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas assuré en temps de paix.

A cette fin, nous engageons les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies à :

■ réaffirmer leur engagement en faveur des résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de Sécurité des Nations Unies et à adopter et mettre en œuvre des plans nationaux d'action pour la mise en œuvre de ces résolutions. Ces plans doivent rassembler les gouvernements, notamment les forces de défenses et de sécurité, et les organisations de la société civile dont les associations de femmes ;

■ Lutter contre l'impunité des auteurs de violences sexuelles et assurer l'accès à la justice des victimes. En cas de défaillance des Etats, les tribunaux pénaux internationaux spéciaux et la Cour pénale internationale ont un rôle à jouer ;

■ prévoir la formation des professionnels de la justice et de la sécurité aux questions de violences sexuelles et intégrer les questions de genre dans les programmes de réforme des systèmes de sécurité et de désarmement, démobilisation, réintégration ;

■ adopter des programmes de prévention, basés, en temps de paix, sur l'éducation à l'égalité entre les femmes et les hommes, et la révision de toutes les lois et coutumes qui sont discriminatoires envers les femmes ;

■ viser la parité lors des processus de négociation, de réconciliation et de reconstruction et notamment dans les premières phases qui suivent un conflit. Les processus décisionnels politiques et économiques doivent être concernés. Cela implique de garantir la participation des femmes aux élections nationales comme électrices et comme élues potentielles, notamment en mettant en place des mesures favorisant l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

Nous demandons au Secrétaire général des Nations Unies :

■ de déployer des conseillers de protection des femmes, en nombre suffisant, dans les missions de maintien de la paix et les missions politiques des Nations Unies, et à faire dispenser à tout le personnel de maintien de la paix, militaire et civil, une formation approfondie sur les questions d'égalité femmes-hommes ;

■ d'inclure dans tous ses rapports au Conseil de Sécurité des recommandations sur le renforcement de la participation des femmes à la prévention et la résolution des conflits ;

■ de poursuivre la politique de tolérance zéro et assurer un suivi actif des poursuites engagées contre des responsables de violence sexuelle appartenant à des Forces armées soutenues par les Nations Unies ;

■ de renforcer l'expertise en genre de toutes les équipes de médiation des Nations Unies.

Nous demandons également aux membres du Conseil de Sécurité d'inclure dans le mandat des opérations de maintien de la paix des dispositions sur la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les situations de conflit.

Le Sommet de l'Elysée en images

Accueil du Chef de l'Etat par son homologue français au Palais de l'Elysée, le 6 décembre 2013.

Ambiance chaleureuse entre Paul BIYA et François HOLLANDE.

Concertation sous- régionale.

Entre Premières Dames du Cameroun et de France, Mmes Chantal BIYA et Valérie TRIERWEILLER.

Une attitude des Premières Dames lors de la réunion sur les violences faites aux femmes en Afrique.

Pour la postérité.

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

République du Cameroun

Le Président
de la République

Yaoundé, le 09 DEC. 2013

Monsieur le Président,

Au moment de quitter Votre grand et beau pays, au terme du Sommet de l'Elysée sur la Paix, la Sécurité et le Développement en Afrique, il M'est très agréable de Vous remercier bien sincèrement pour la chaleur et la cordialité de Votre accueil.

Je voudrais Me féliciter de la densité et de la profondeur des débats francs que nous avons eus sur tous les sujets examinés.

Les conclusions concertées auxquelles nous sommes parvenus ainsi que l'historique Déclaration finale adoptée, permettent d'espérer beaucoup, pour le partenariat Afrique-France, de cette dynamique nouvelle initiée au Sommet de l'Elysée.

C'est le lieu pour Moi de Vous réitérer toutes Mes félicitations pour la parfaite organisation desdites assises et de Vous remercier pour les facilités mises à notre disposition. Elles ont grandement contribué à la réussite du Sommet de l'Elysée sur la Paix, la Sécurité et le Développement en Afrique.

Veuillez agréer, **Monsieur le Président de la République,** les assurances de Ma très haute considération./-

S.E. François HOLLANDE
Président de la République Française
Palais de l'Elysée
PARIS

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON
Paix - Travail - Patrie
Peace - Work - Fatherland
Le Président
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

Paul BIYA

Communion entre le Président et le peuple au Stade Omnisports de Yaoundé

Lihommage du mouvement sportif national au Chef de l'Etat.

L'apothéose de l'année sportive 2013 a eu lieu au Stade omnisports Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, dimanche 22 décembre avec la finale de la 54ème édition de la Coupe du Cameroun de football ayant opposé le Canon de Yaoundé à « Yong Sport Academy » de Bamenda, finale remportée aux tirs au but par la jeune formation de Bamenda.

Le Président de la République, comme il est de tradition, a remis le trophée au capitaine de l'équipe vainqueur. Le Chef de l'Etat a également remis des trophées aux différents vainqueurs de coupes dans une trentaine d'autres disciplines sportives qui se sont distingués par leur dynamisme au cours de l'année.

La famille sportive a tenu à rendre à cette occasion un hommage au Président de la République qui s'est toujours investi pour le Renouveau sportif. A l'exemple de son implication dans la levée de la suspension de la Fédération Camerounaise de Football (FECATOOT) par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) et dans la composition de l'équipe des Lions Indomptables qui a arraché la qualification à la prochaine Coupe du Monde de football au Brésil.

Le Stade Ahmadou Ahidjo a fait le plein d'œuf pour dire un « grand merci » au Chef de l'Etat. Le Président de la République et le Peuple ont vibré à l'unisson. Image d'un Cameroun uni, fort et conquérant, prêt à affronter les défis en vue de son émergence à l'horizon 2035.

Le Président de la République communiant une nouvelle fois avec le public après la remise du trophée de football au capitaine de « Young sport Academy » de Bamenda.

President Paul BIYA honours Sports Community

Artistic cultural parade to thank the Head of State for his gifts to the sports community.

There was total communion between the President of the Republic His Excellency Paul BIYA and the Cameroonian people on Sunday 22 December 2013 during the final of the Cup of Cameroon at the Ahmadou Ahidjo Stadium in Yaoundé. The 54th edition of the football cup final pitted Canon of Yaoundé against Yong Sport Academy of Bamenda. The Bamenda team won the match following post match penalty shots, and received the trophy, as is the tradition, from the Head of State, who also gave trophies to over thirty other sports disciplines to mark the end of the sports season.

The sports community was determined to pay homage to the President of the Republic who has always been involved in the renewal of sports. With the example of his involvement in the lifting of the suspension of the Cameroon Football Federation (FECAFOOT) by FIFA and the in the selection of players of the national team, the Indomitable Lions who snatched a qualification ticket for the world cup in Brazil.The final of the cup of Cameroon was also marked by another milestone in the history of Cameroon, as the Head of State was flanked, for the first time, by the President of the Senate, Mr. Marcel NIAT NJIFENJI, who was making his maiden appearance at a national sports event. He joined the Speaker of the National Assembly, Honourable CAVAYE YEGUIE DJIBRIL and the Prime Minister Head of Government, Mr. Philemon YANG, who have always flanked the Head of State.

Coming just as the celebration of the Fiftieth Anniversary of the Reunification of Cameroon is topical, the match between Canon Sportive of Yaoundé and Yong Sports Academy ties in perfectly with the anniversary, because of the bi-linguistic heritage of the two teams, one from the French speaking and the other from the English speaking part of the country.

- *The Head of State handing out trophies to other sports disciplines.*

AUTRE ACTUALITÉ AU PALAIS DE L'UNITÉ

Libération du Père Georges Vandenbeusch
Un heureux dénouement

Comme au mois d'avril dernier, après la libération de la famille Moulin-Fournier grâce à l'implication personnelle du Chef de l'Etat, le Ministre français des Affaires étrangères, M. Laurent Fabius, a fait le déplacement de Yaoundé, dans la nuit du 31 décembre, pour venir chercher le Père Georges Vandenbeusch, libéré dans la journée de ce même jour après un mois et demi de captivité au Nigeria.

Ce prêtre français, enlevé le 13 novembre, dans sa paroisse de Nguetchewe, région de l'Extrême-Nord, par des islamistes de la secte Boko Haram opérant au Nigeria, a été libéré grâce à l'action efficace des services camerounais et à la coopération avec les autorités nigérianes et françaises. Le Président de la République a adressé ses félicitations et ses remerciements à tous ceux qui ont contribué à cet heureux dénouement.

Arrivé au Palais de l'Unité en compagnie du Père Georges et des officiels de l'ambassade de France au Cameroun, le Ministre français des Affaires étrangères a été reçu en audience par le Chef de l'Etat. Occasion pour M. Fabius de remercier vivement, au nom du gouvernement français, le Président Paul BIYA pour son engagement « actif et utile » ayant permis cette libération. Ensuite, le Père Georges a été présenté au Chef de l'Etat ainsi que la suite de la délégation. Visiblement en forme, le prêtre a exprimé sa reconnaissance au Chef de l'Etat. En retour, le Président de la République l'a félicité pour le courage dont il a su faire preuve pendant cette épreuve difficile.

La libération du Père Georges Vandenbeusch témoigne assurément des succès que peut permettre une coopération entre gouvernements face à l'insécurité.

A Happy Ending

Just like in April last year following the liberation of the Moulin-Fournier family thanks to the personal involvement of the Head of State, the French Minister of Foreign Affairs, Laurent Fabius, came to Yaoundé in the night of 31 December 2013, to take home Father Georges VANDENBEUSH who was freed earlier that day after one a half months of captivity in Nigeria.

The French priest who was abducted on13 November 2013 from his Nguetchewe parish in the Far North Region by islamist extremists of the Boko Haram movement in Nigeria, was freed thanks to the efficient action of Cameroonian servicemen, in cooperation with authorities of Nigeria and France. The President of the Republic congratulated and thanked all those who contributed to this happy ending.

Accompanied to Unity Palace by Father Georges Vandenbeusch and authorities of the French Embassy in Yaoundé, the French Minister of Foreign Affairs was received in audience by the Head of State. It was an opportunity for Mr. Laurent FABIUS to heartily thank President Paul BIYA on behalf of the French President François Hollande, for his active and useful commitment that resulted in the liberation of the hostage. Then Father Georges Vandenbeusch was presented the Head of State and to all those present. Apparently on form, the priest expressed his gratitude to the Head of State. In return, President Paul BIYA congratulated him for the courageous manner in which he behaved during the very difficult moments.

The liberation of Father Georges Vandenbeusch is a demonstration of the success that can be achieved when governments cooperate to fight against insecurity.

Les audiences du Chef de l'Etat

Le Président du Conseil suisse des Etats

M. Filippo LOMBARDI, a été reçu en audience par le Chef de l'Etat, le 18 novembre 2013. Les entretiens ont porté sur l'échange d'expériences entre le Sénat suisse et le jeune Sénat camerounais, mis en place au terme des élections du 14 avril dernier.

Le Président du Conseil suisse des Etats (l'équivalent du Sénat) a promis l'entière disponibilité et la collaboration de son institution à la nouvelle chambre du parlement camerounais à travers des formations notamment. Il a indiqué que la réussite du bicaméralisme passe aussi par un bon fonctionnement des services.

Le Chef de l'Etat et son hôte ont également abordé le problème de la formation des jeunes.

Un émissaire du Président Denis SASSOU-NGUESSO

M. Martin ADOUKI, Conseiller diplomatique du Chef de l'Etat congolais, a été reçu en audience, le 20 novembre 2013. L'émissaire congolais était porteur d'un message d'amitié et de fraternité du Président Denis SASSOU-NGUESSO au Président Paul BIYA.

L'envoyé spécial a révélé que ce message avait trait à la tenue du prochain sommet de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) à Brazzaville.

L'émissaire congolais a saisi cette occasion pour louer l'excellence des relations entre les deux pays.

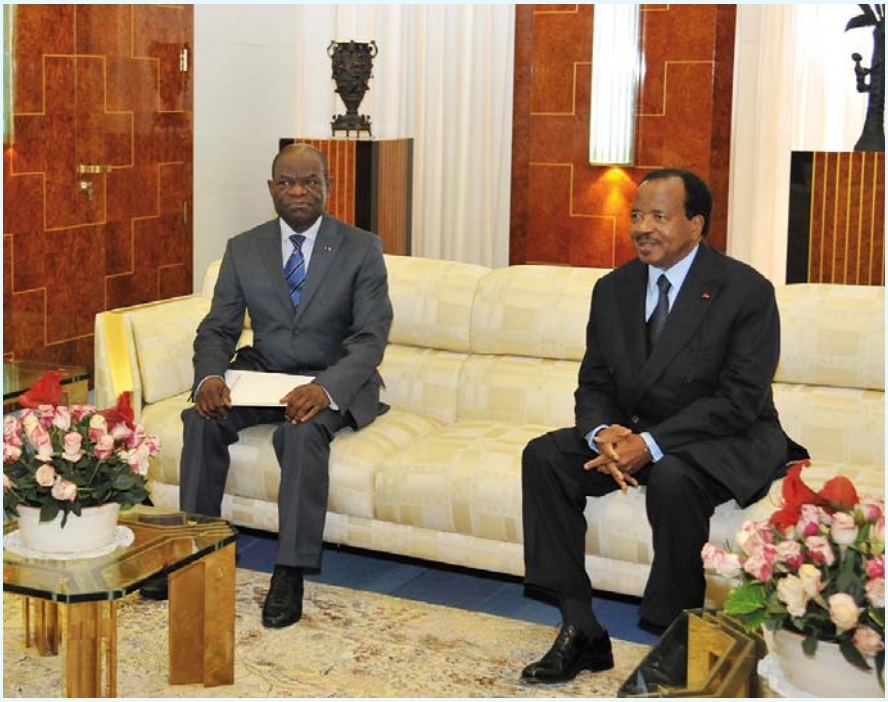

Une délégation française

Conduite par l'Ambassadrice de France au Cameroun, Mme Christine ROBICHON, cette délégation qui a été reçue au Palais de l'Unité le 22 novembre 2013 était composée de cinq responsables des ministères français des Affaires étrangères et de la Défense. La rencontre entre le Chef de l'Etat et la délégation interministérielle française intervenait dans un contexte particulier marqué d'une part, par l'enlèvement huit jours plus tôt du prêtre français, le père Georges VANDENBEUSCH, curé de la paroisse de Nguetchewe près de la localité de Koza, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord, par des assaillants non identifiés, probablement des membres de la secte islamiste Boko Haram active au Nigeria voisin et, d'autre part, par la préparation de l'intervention française en République Centrafricaine.

S'agissant notamment du cas du père Georges VANDENBEUSCH, il est évident que le Président de la République a assuré ses interlocuteurs de la détermination des autorités à tout mettre en œuvre pour obtenir sa libération comme elles l'ont fait par le passé pour le cas de la famille Moulin-Fournier.

Le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

M. Lucas ABAGA NCHAMA a été reçu en audience au Palais de l'Unité, le 28 novembre 2013. Le Gouverneur de BEAC a présenté au Chef de l'Etat la situation économique et financière au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Il a profité de cette occasion pour présenter au Chef de l'Etat les mesures prises récemment par la BEAC pour accompagner les Etats membres dans la réalisation des grands projets. Le Gouverneur de la BEAC a indiqué que la situation économique en zone CEMAC est marquée par la morosité économique internationale. Le taux de croissance se situe à 3% contre 5% en 2012. Pour soutenir les économies de la sous-région, la BEAC a décidé, à la fin du mois d'octobre dernier, de baisser son taux directeur de vingt-cinq points de base. Le taux d'intérêt des appels d'offres se situe désormais à 3,25% . Le Gouverneur de la BEAC a expliqué que le but de cette mesure est

de donner un signal fort face au ralentissement de l'activité économique en zone CEMAC, tout en respectant les politiques monétaires accommodantes des banques centrales à travers le monde. Lucas ABAGA NCHAMA a su aussi profiter de cette audience pour recevoir les sages conseils du Chef de l'Etat en vue du bon fonctionnement de la banque centrale.

Madame Chantal BIYA sur le terrain social

La Première Dame du Cameroun, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale, s'est illustrée une fois de plus à la fin de l'année à travers diverses actions qui rentrent dans le cadre des objectifs poursuivis par cette organisation. Les cérémonies d'arbre de Noël au complexe scolaire « Les Coccinelles » du Palais de l'Unité et à la Fondation Chantal BIYA, ainsi que son engagement sans faille au sein du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC), dont elle est la Présidente fondatrice, en sont des exemples éloquents.

CERAC : toujours plus d'amitié et de solidarité

La 21ème assemblée générale du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC) s'est tenue le 19 décembre 2013, sous la présidence de Madame Chantal BIYA, Présidente fondatrice de cette association caritative. Une occasion de faire le bilan d'une année aux côtés des couches sociales défavorisées. Globalement, les membres du CERAC ont constaté, pour s'en réjouir, qu'au terme de l'exercice 2013, l'amour, l'esprit d'entraide et la solidarité ont prévalu.

Le CERAC a poursuivi avec plus de détermination son action humanitaire. Les projets conduits ont couvert l'ensemble du territoire national. Ils concernent l'éducation, la santé, l'adduction d'eau, l'appui à la femme rurale et aux jeunes, l'assistance aux personnes vulnérables, etc. La dynamique impulsée et entretenue par Madame Chantal BIYA a servi de catalyseur à un engagement sans cesse renouvelé des membres de l'association.

Un vibrant hommage a été rendu à la Première Dame du Cameroun, dont la sollicitude constante envers les membres du CERAC et la grande générosité en faveur des couches sociales vulnérables permettent de continuer à faire progresser le CERAC.

En marge des travaux, la Première Dame a personnellement remis des cadeaux aux jeunes orphelins, pensionnaires de certains centres basés à Yaoundé. Le cœur plein d'émotion, ces enfants n'ont pas hésité à manifester leur reconnaissance à leur bienfaitrice.

Les assises de l'assemblée générale du CERAC ont été clôturées par un spectacle grandiose.

La Première Dame distribuant des cadeaux aux enfants vulnérables.

Le carnaval du CERAC.

Brésil 2014 : la fête avant la fête.

Sous le signe de l'amitié, de la paix et de l'intégration nationale.

Joyeux anniversaire Madame la Présidente.

Heureuses comme les dames du CERAC.

En toute convivialité.

"Les Cocinelles" School Complex : Attentive Matron

Pupils of "Les Coccinelles" school complex at Unity Palace heartily received the First Lady Madam Chantal BIYA who came to preside over the Christmas tree ceremony. The occasion was also graced by the presence of some members of Government, notably Madam YOUSSOUF HADJIJA ALIM, Minister of Basic Education, Mr. Ismael BIDOUNG MKPATT, Mr. Joseph LE, the Assistant Director of the Civil Cabinet, and a host of other invitees.

The pupils paid glowing homage to Nelson MANDELA, the former President of South Africa and then followed up with songs, sketches, recitations, ballet, traditional dances and several other forms of entertainment. Musicians such as Stanley Enow and the X-Maleya group joined in the festivities to the total excitement of the pupils. The First Lady later handed out Christmas gifts to the children, before visiting all the classrooms of the school to take a look at the work of the pupils during the first term of the 2013-2014.

La marraine de l'école prenant connaissance des travaux des enfants.

Dans l'ambiance de la fête avec X-Maleya.

Fondation Chantal BIYA : l'espoir

Madame Chantal BIYA a clôturé le 23 décembre 2013, ses activités de fin d'année par la Fondation éponyme par une nouvelle cérémonie d'arbre de Noël. Plus de deux mille enfants issus des écoles primaires de Yaoundé, des familles démunies ou affectées par une maladie grave ont reçu à cette occasion des cadeaux de la Première Dame. L'artiste congolais Fally Ipupa et son homologue camerounais Henri Dikonguè ont été conviés à cette manifestation de générosité en faveur des enfants vulnérables.

Après la distribution des cadeaux, Mme Chantal BIYA a fait le tour des différents services de la Fondation pour redonner courage et espoir aux petits malades et aux mères parfois désespérées. Elle a serré des mains, câliné les enfants, n'hésitant pas à prendre certains dans ses bras. Un moment de bonheur pour les tout-petits et leurs mères pour faire oublier la souffrance.

La remise d'un kit applicateur offert par l'Organisation internationale de lutte contre la drépanocytose en vue du dépistage précoce de cette maladie chez l'enfant à la naissance a constitué la principale innovation de cette cérémonie d'arbre de Noël. La Première Dame a ainsi inauguré le programme de dépistage néonatal de la drépanocytose au Cameroun. Selon les spécialistes, en l'absence d'une prise en charge adaptée, 50% d'enfants drépanocytaires risquent de décéder avant l'âge de cinq ans des suites de complications diverses. Grâce au programme en cours à la Fondation Chantal BIYA, le dépistage précoce de cette maladie va permettre une prise en charge rapide afin de sauver de nombreuses vies. Madame Chantal BIYA a assuré le premier test de dépistage.

Le dépistage de la drépanocytose néonatale désormais effectif grâce la Fondation Chantal BIYA.

L'amour d'une mère…

La Première Dame a distribué des cadeaux aux milliers d'enfant issus d'horizons divers.

Une cérémonie placée sous le signe d'une fête populaire.

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication : Martin BELINGA EBOUTOU, *Ministre, Directeur du Cabinet Civil*
Coordonnateur : Joseph LE,*Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*
Conseillers à la rédaction : Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*
Rédacteurs en Chef : Nicolas AMAYENA, *Attaché*
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution : Secrétariat Général de la Présidence de la République
(division linguistique et du bilinguisme ; service du fichier législatif et réglementaire)

Principaux actes et actions du Chef de l'Etat

ACTIONS

Sur hautes instructions du Président de la République, Paul BIYA, un pont aérien a été établi entre Douala et Bangui afin de permettre à tous les Camerounais en situation difficile en RCA, qui le désirent, de regagner la mère-patrie. C'est ainsi que la compagnie aérienne nationale, CAMAIR-Co a affrété plusieurs vols qui ont permis de transporter des milliers de compatriotes visiblement soulagés et heureux de regagner le pays.

Les aéronefs des forces de défense ont aussi effectué plusieurs rotations entre la capitale économique du Cameroun et la capitale centrafricaine.

Il est à noter que tous ces vols continueront jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Camerounais résidant en RCA désireux de regagner le pays.

Ces mesures salutaires traduisent la constante sollicitude du Chef de l'Etat à l'endroit des Camerounais de l'intérieur et de l'extérieur.

ACTES

Entre le 6 novembre et le 31 décembre 2013, le Président de la République a promulgué sept (07) lois, signé 76 décrets et 210 arrêtés. Les textes les plus importants sont retenus dans les quatre principaux pôles de la politique des « Grandes Réalisations ».

Pôle de la Gouvernance

Loi N°2013/017 du 16 décembre 2013 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2014.
Il est noté que l'enveloppe budgétaire pour l'exercice 2014 s'élève à 3312 milliards FCFA.

Loi N°/2013/016 du 16 décembre 2013 portant règlement de l'exercice budgétaire 2012.

Loi N°/2013/015 du 16 décembre 2013 portant ratification de l'ordonnance N°2013/002 du 6 novembre 2013 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2012/014 du 21 décembre 2012 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2013.

Loi N° 2013/014 du 16 décembre 2013 portant ratification de l'ordonnance N°2013/001 du 5 novembre 2013 portant prorogation des délais d'engagement et d'ordonnancement des dépenses d'investissement public, ainsi que la période complémentaire au titre de l'exercice 2013.

Loi N° 2013/013 du 16 décembre 2013 autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à la convention de Kyoto révisée, signée le 26 juin 1999 et entrée en vigueur le 3 février 2006.

Loi N°2013/012 du 16 décembre 2013 autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à l'accord relatif à la création du Forum sur l'administration fiscale africaine.

Loi N°2013/011 du 16 décembre 2013 régissant les zones économiques au Cameroun.

Décret N°2013/487 du 31 décembre 2013 portant renouvellement du mandat du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint des Elections à « Elections Cameroon » (ELECAM). Directeur Général : M. Mohaman SANI TANIMOU ; Directeur Général Adjoint :ESSOUSSE Erik.

Décret N°2013/476 du 27 décembre 2013 portant organisation interne de la 31eme Brigade d'infanterie motorisée.

Décret N°2013/477 du 27 décembre 2013 portant organisation interne de la 32eme Brigade d'infanterie motorisée.

Décret N°2013/478 du 27 décembre 2013 portant création de certaines Brigades de Gendarmerie.

Décret N°2013/479 du 27 décembre 2013 portant création du Groupement de Gendarmerie Territoriale de Garoua.

Décret N°2013/464 du 20 décembre 2013 portant admission au corps d'officiers d'active des forces de défense et inscription au tableau d'avancement de grade des adjudants-chefs et maîtres principaux des forces de défense au titre de l'année budgétaires 2014.

Décret N°2013/464 du 20 décembre 2013 portant promotion au grade de sous-lieutenant ou enseigne de vaisseau de 2ème classe des adjudants-chefs et maîtres principaux des forces de défense inscrits au tableau d'avancement de grade au titre de l'année budgétaire 2014.

Décret N°2013/463 du 20 décembre 2013 portant promotion aux grades supérieurs des personnels Officiers d'active des Forces de Défense au titre du premier semestre de l'année budgétaire 2014.

Décret N°2013/464 du 20 décembre 2013 portant admission au tableau d'avancement de grade des Adjudants-Chefs et Maîtres Principaux des Forces de Défense au titre de l'année budgétaire 2014.

Décret N°2013/465 du 20 décembre 2013 portant promotion de grade de Sous-Lieutenant ou Enseigne de Vaisseau de 2ème classe des Adjudants-Chefs et Maîtres Principaux des Forces de Défense inscrits au tableau d'avancement de grade au titre de l'année budgétaire 2014.

Décret N°2013/461 du 19 décembre 2013 portant nomination de deux membres du Conseil d'administration de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) pour une période de trois ans renouvelable une fois : M. FOPA FATOING Modeste (représentant du Ministère des Finances) ; Mme ABOUTOU Rosalie Louise (repérsentant du ministère des Affaires sociales).

Décret N°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement. Directeur général : M. TAOSSI ; Directeur Général Adjoint : M.ESUA John ENOW.

Décret N°2013/427 du 28 novembre 2013 portant nomination de responsables au Ministère des Travaux Publics : Inspecteur Général des Services : M. EKWA DIPANDA Charles Bertrand ; Inspecteur Général Chargé des Questions Techniques : M. EFFOUA FONO René Théodore ; Directeur Général des Travaux d'Infrastructures M. TCHOUMI Jean Lambert ; Directeur Général des Etudes Techniques M. ABOUNA Guy ;

Décret N°2013/428 du 28 novembre 2013 portant nomination des membres du conseil d'administration du Parc National de Matériel de Génie Civil.

Décret N°2013/429 du 28 novembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement au choix de (11) onze Commissaires de police principaux au grade de Commissaire divisionnaire au titre de l'année 2013.

Décret N°2013/430 du 28 novembre 2013 portant avancement au choix de onze (11) Commissaires de police principaux au grade de Commissaire divisionnaire au titre de l'année 2013, avancement d'échelon de onze (11) Commissaires divisionnaires et reclassement de quatre (04) Commissaires divisionnaires.

Décret N°2013/431 du 28 novembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement au choix de vingt neuf (29) Commissaires de police principaux au grade de Commissaire principal divisionnaire au titre de l'année 2013.

Décret N°2013/432 du 28 novembre 2013 portant avancement au choix de vingt- neuf (29) Commissaires de police principal au titre de l'année 2013, avancement d'échelon d'un (01) Commissaire de police et reclassement de onze (11) Commissaires de police principaux.

Décret N°2013/433 du 29 novembre 2013 portant nomination du Secrétaire Permanant du Conseil de discipline budgétaire et financière dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, M. MENDOUGA ALIMA Marc.

Décret N°2013/394 du 31 octobre 2013 autorisant une cession d'intérêt dans le contrat de concession « NTEM ».

Arrêté n°1367/CAB/PR du 27 décembre 2013 portant création d'un escadron régional d'intervention de la gendarmerie nationale.

Arrêté N°1146/CAB/PR du 04 novembre 2013 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°665/CAB/PR du 20 décembre 2012 portant avancement d'échelon de certains Inspecteurs de police principaux, intégration et reclassement de trois cent cinq (305) anciens-élèves officiers de police, puis avancement d'échelon de dix (10) officiers de police de 1er grade.

Arrêté N°1164/CAB/PR du 14 novembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement au choix de quarante-neuf (49) officiers de police de 1er grade au grade d'officier de police de 2ème grade au titre de l'année 2013.

Arrêté N°1166/CAB/PR du 14 novembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement au choix de mille quatre vingt seize (1096) officiers de police de 2ème grade au grade d'officier de police principal au titre de l'année 2013.

Arrêté N°1171/CAB/PR du 14 novembre 2013 portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de trente huit (38) inspecteurs de police de 1er grade au grade d'inspecteur de police de 2ème grade au titre de l'année 2013.

Arrêté n°1182/CAB/PR du 14 novembre 2013 portant inscription de quatre cent quatre-vingt-un (481) gardiens de la paix de 2ème grade au tableau d'avancement au choix au titre de l'année 2013.

Arrêté N°1184/CAB/PR du 14 novembre 2013 portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de cinquante-et-un (51) gardiens de la paix dans le cadre des inspecteurs de Police.

Arrêté N°1186/CAB/PR du 18 novembre 2013 portant intégration de treize (13) élèves-gardiens de la paix dans le cadre des gardiens de la paix et reclassement de douze(12) gardiens de la paix.

Pôle des services et des nouvelles technologies.

Décret N°2013/459 du 19 décembre 2013 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à signer avec le Fonds Africain de Déve-

loppement (FAD), un accord de prêt d'un montant de 1,25 millions d'unités de compte, soit 934,6 millions de FCFA environ, pour le financement partiel de l'étude de projet d'interconnexion des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad.

Décret N°2013/393 du 31 octobre 2013 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à signer avec EXIMBANK of CHINA un accord de financement relatif à l'octroi d'un prêt concessionnel destiné à l'achat de deux (02) avions MA 60 (y compris les pièces de rechange, la formation et les services après-vente) d'un montant de 61 277 600 USD soit environ 31,3 milliards FCFA.

Décret N°2013/419 du 27 novembre 2013 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Koweitien pour le Développement Economique Arabe (FKDEA), un accord de prêt d'un montant de 3 millions de dinars koweitiens, correspondant à 10,5 millions de dollars US, soit environ 5,25 milliards de francs CFA, pour le financement du projet de construction et d'équipement du lycée secondaire professionnel d'Ekounou.

Pôle agricole et environnemental

Décret N°2013/460 du 19 décembre 2013 portant ratification de la convention de ligne de crédit d'un montant de 30 millions d'euros, soit 19,7 milliards de FCFA environ, conclue le 24 mai 2013 entre la République du Cameroun et le groupe néo-zélandais Corporation Daniel Simon Private Equity Limited (CDS Private Equity Limited), pour le financement du plan de relance des filières cacao et café.

Décret Nº2013/456 du 18 décembre 2013 portant attribution en concession provisoire à la Société Les Plantations du Haut-Penja, d'une dépendance du domaine national de 219 ha 11 a 54 ca, sise au lieu-dit « Dehane », arrondissement de Lokoundjé, département de l'Océan, région du Sud.

Article 1 : Est attribuée en concession provisoire à la Société Les Plantations du haut-Penja, pour une durée de trois ans, une (01) dépendance du domaine national d'une superficie de 219 ha 11 a 54 ca sise au lieu-dit « Dehane »…., délimitée ainsi qu'il suit : au nord, par le domaine national ; au nord-est, par le fleuve Nyong et le domaine national ; au sud-ouest, par le domaine national et une route ; au sud-est, par le domaine national et une route de 08 km.

Article 2 : (1) La concession du terrain concerné est destinée à la création d'une bananeraie pour un coût minimum de vingt deux milliards (22 000 000 000) de francs FCFA.

(2) La Société Les Plantations du Haut-Penja ne peut changer la nature de l'investissement prévu à l'alinéa 1 ci-dessus, sans accord préalable de l'Etat du Cameroun.

Article 4 : L'Etat du Cameroun se réserve le droit de résilier la présente concession si, à l'expiration du délai de trois (03) ans visé à l'article 1er ci-dessus, le concessionnaire n'a pas effectivement réalisé les investissements prévus dans le cahier de charges y afférent.

Article 5 : Au terme de la présente concession provisoire, le concessionnaire pourra prétendre qu'à la conclusion d'un bail emphytéotique avec l'Etat du Cameroun, conformément aux dispositions de l'article 10 (03) du décret N°76/166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine national.

Décret Nº2013/457 du 18 décembre 2013 portant attribution en concession provisoire à la Société Les Plantations du haut-Penja, d'une dépendance du domaine national de 701 ha 61 a 61 ca, sise au lieu-dit « Dehane », arrondissement de Lokoundjé, département de l'océan, région du Sud.

Article 1 : Est attribuée en concession provisoire à la Société Les Plantations du haut-Penja, pour une durée de trois ans, une (01) dépendance du domaine national d'une superficie de 701 ha 61 a 61ca sise au lieu-dit « Dehane »…., délimitée ainsi qu'il suit : au nord, par la plantation de la famille LEGBANE, le ruisseau Babengue, le ruisseau Nsouhe et le domaine national ; à l'est, par le domaine national et la rivière Bidingue ; au sud, par la concession provisoire d'HEVECAM et la rivière Bidingue à l'ouest, par l'emprise du fleuve Nyong..

Article 2 : (1) La concession du terrain concerné est destinée à la création d'une bananeraie pour un coût minimum de vingt deux milliards (22 000 000 000) de francs FCFA.

(2) La Société Les Plantations du Haut-Penja ne peut changer la nature de l'investissement prévu à l'alinéa 1 ci-dessus, sans accord préalable de l'Etat du Cameroun.

Article 4 : L'Etat du Cameroun se réserve le droit de résilier la présente concession si, à l'expiration du délai de trois (03) ans visé à l'article 1er ci-dessus, le concessionnaire n'a pas effectivement réalisé les investissements prévus dans le cahier de charges y afférent.

Article 5 : Au terme de la présente concession provisoire, le concessionnaire pourra prétendre qu'à la conclusion d'un bail emphytéotique avec l'Etat du Cameroun, conformément aux dispositions de l'article 10 (03) du décret N°76/166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du domaine national.

Décret Nº2013/435 du 02 décembre 2013 portant ratification de la convention de prêt d'un montant de 80 millions euros, soit environ 52,47 milliards de francs CFA, conclue le 24 mai 2013 entre la République du Cameroun et le Groupe Néo-Zélandais Corporation Daniel Simon Private Equity Limited (CDS Private Equity Ltd), pour le finan-

cement du plan de relance des filières cacao et café.

Décret N°2013/425 du 28 novembre 2013 portant attribution en concession provisoire à la Société Agricole de l'Océan (SAO) Sarl, d'une dépendance du domaine national de 627 ha 87 a 44 ca, sise au lieu-dit « Makoré », Arrondissement de Lokoundjé, Département de l'Océan, Région du Sud.

Article 1 : Est attribuée en concession provisoire à la Société Agricole de l'Océan (SAO) Sarl, pour un délai de trois ans, une dépendance du domaine national d'une superficie de 627 ha 87 a 44 ca sise au lieu-dit « Makoré»…., délimitée ainsi qu'il suit : au nord, par le domaine national ; à l'ouest, par le domaine national et une piste ; au sud, par une piste ; à l'est, par une piste.

Article 2 : (1) La concession du terrain concerné est destinée à la création d'une exploitation agricole.

(2) La Société Agricole de l'Océan (SAO) Sarl, ne peut changer la nature de l'investissement dans accord préalable de l'Etat du Cameroun.

Décret N°2013/418 du 25 novembre 2013 portant attribution en concession provisoire à la Société Sithe Global Sustainable Oils Limited, de dix (10) dépendances du domaine national de superficie totale de 5384 hectares, sises aux lieux-dits « Ndiba », « Mokange », « Kuma », « Essoki », « Fabe », « Lipenja II », « Mokango-Bima », « Beboka Village », « Massaka-Bima » et « Iwei », arrondissement de Mudemba, département du Ndian, région du Sud-ouest (pour un délai de trois ans).

Article 2. (1) : La concession des terrains concernés est destinée à la création d'une palmeraie pour un coût de cent milliards (100 000 000 000) francs CFA.

(2) La Société Sithe Global Sustainable Oils Cameroon Limited ne peut changer la nature de l'investissement prévu sans accord préalable de l'Etat du Cameroun.

Décret N°2013/417 du 25 novembre 2013 portant attribution en concession provisoire à la Société Sithe Global Sustainable Oils Limited, de trois (03) dépendances du domaine national de superficie totale de 1264 hectares, sises aux lieux-dits « Ikotti », « Mobenge »et « Lipenja I », arrondissement de Toko, Département du Ndian, Région du Sud-Ouest (pour un délai de trois ans).

Article 2. (1) : La concession des terrains concernés est destinée à la création d'une palmeraie pour un coût de cent milliards (100 000 000 000) francs CFA.

(2) La Société Sithe Global Sustainable Oils Cameroon Limited ne peut changer la nature de l'investissement prévu sans accord préalable de l'Etat du Cameroun.

Décret N°2013/416 du 25 novembre 2013 portant attribution en concession provisoire à la Société Sithe Global Sustainable Oils Limited, de sept (07) dépendances du domaine national de superficie totale de 13 195 hectares, sises aux lieux-dits « Nguti », « Talangaye », « Manyemen-Ebanga », « Ekita », « Badung », « Ayong », « Sikam », Arrondissement de Nguti, Département du Kupe-Muanenguba, Région du Sud-Ouest (pour un délai de trois).

Article 2. (1) : La concession des terrains concernés est destinée à la création d'une palmeraie pour un coût de 59 878 371 682 francs CFA.

(2) La Société Sithe Global Sustainable Oils Cameroon Limited ne peut changer la nature de l'investissement prévu sans accord préalable de l'Etat du Cameroun.

Décret N°2013/404 du 08 novembre 2013 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), filiale du groupe de la Banque islamique de développement (BID), un accord de prêt d'un montant de 13 millions d'euros, soit environ 8,527 milliards de francs CFA, pour le financement de la campagne cotonnière 2013-2014 au Cameroun.

Pôle industriel de production et de transformation.

Décret N°2013/434 du 02 décembre 2013 habilitant le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Africain de Développement (FAD), un accord de prêt d'un montant de 13,61 millions d'unités de Compte, soit 10,17 milliards de francs CFA environ, pour le financement du projet d'appui aux infrastructures rurales et au développement participatif de Grassfield, phase II (Grassfield II).

Décret N°2013/415 du 20 novembre 2013 portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux d'aménagement de la voie d'accès et de la voie de contournement de la centrale à gaz de Kribi sise au lieu-dit « Mpolongwé II », Arrondissement de Kribi II, Département de l'Océan.

Décret N 2013/405 du 08 novembre 2013 portant ratification de l'accord de prêt d'un montant maximum équivalant à 29,990 millions d'unités de compte, soit environ 15,811 milliards de F CFA, conclu le 11 septembre 2013 entre la République du Cameroun et le Fonds Africain de Développement(FAD), pour le financement partiel de la deuxième phase du projet d'assainissement de Yaoundé.

Message du Chef de l'Etat à la Nation à l'occasion de la fin d'année 2013 et du Nouvel An 2014

Yaoundé, 31 décembre 2013

Mes chers compatriotes,

L'année 2013 aura apporté au Cameroun de réels motifs de satisfaction, ouvrant ainsi la voie à de belles perspectives d'avenir.

Je m'explique.

Les élections, sénatoriales le 14 avril, législatives et municipales le 30 septembre, se sont tenues dans le calme et la transparence. Tous les observateurs l'ont confirmé. Je crois qu'il faut y voir l'expression de la maturité du peuple camerounais qui a compris qu'il faut des institutions stables et des politiques avisées pour réaliser le progrès social. Les quelques dysfonctionnements signalés n'étaient pas de nature à remettre en cause la validité de ces scrutins. Il convient à ce propos de rendre hommage à ELECAM. La crédibilité renforcée des législatives et des municipales a amplement justifié les délais nécessaires à l'introduction de la biométrie dans notre dispositif électoral.

Je pense donc que nous avons toutes les raisons de nous montrer satisfaits de cette nouvelle avancée de notre processus démocratique. L'accroissement notable du nombre de femmes au Parlement et dans les conseils municipaux est aussi un signe de progrès.

Quoi qu'il en soit, après la mise en place du Sénat et des collectivités territoriales décentralisées, la création dans un délai raisonnable du Conseil Constitutionnel va parachever l'édifice institutionnel prévu par notre Loi fondamentale.

Notre horizon politique est désormais bien dégagé. L'heure est aujourd'hui aux débats sérieux et objectifs sur les problèmes qui tiennent les Camerounais à cœur. Ces problèmes sont, vous le savez : le pouvoir d'achat, l'emploi, les conditions de vie. En d'autres termes, il s'agit de ce que nos populations sont en droit d'attendre d'une économie prospère et équitable, d'une société juste et solidaire.

Bien entendu, pour nous, cela n'est pas une révélation. Au cours des dernières décennies, nous n'avons ménagé aucun effort pour améliorer le quotidien des Camerounais. Nous l'avons fait, en dépit d'un contexte politique parfois tendu, de la crise économique et des menaces à la paix. Des progrès sensibles – peut-être encore inégalement répartis – ont été enregistrés.

Je ne prendrai que deux exemples : la santé et nos grands projets.

Devant la recrudescence du paludisme, et de sa forme la plus grave qui touche les jeunes enfants, nous avons négocié l'assistance de divers partenaires internationaux. Grâce à leur aide, nous pourrons rendre gratuit le traitement de cette pandémie chez les enfants de moins de 5 ans. Par ailleurs, je suis heureux de pouvoir annoncer que la carte sanitaire de notre pays va prochainement s'enrichir de l'ouverture de trois hôpitaux de référence : le Centre National des Urgences de Yaoundé, l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala et l'Hôpital de Référence de Sangmélima.

En ce qui concerne nos grands projets, ceux de première génération sont, comme vous le savez, en cours d'exécution ou en phase de démarrage.

Pour ce qui est des projets de seconde génération dont l'exécution est prévue à partir de 2015, les études et la recherche de financements font actuellement l'objet de négociations. Il s'agit notamment d'infrastructures de production d'énergie, de transport, d'approvisionnement en eau, de routes et d'autoroutes, ainsi que d'équipements industriels et miniers.

Comme on peut le constater, notre économie reprend des couleurs et une sorte de consensus national est perceptible sur l'objectif de l'émergence. Je crois que nous devons mobiliser toutes nos énergies au service de cette cause et jeter toutes nos forces dans le combat pour la croissance. Il semble en effet que nos efforts, aussi louables soient-ils, ne suffiront pas, à leur rythme actuel, pour que le Cameroun devienne un pays émergent en 2035.

Cet avertissement amical nous a été adressé par les institutions financières internationales. Il est de notre intérêt d'en tenir compte. En 2013, notre taux de croissance est de 4,8 %, donc en deçà de nos prévisions qui étaient de 6,1 %. Il n'y a certes là rien de dramatique mais il est clair que nous devons redoubler d'efforts.

Notre croissance est actuellement soutenue par la bonne tenue des recettes pétrolières et les crédits publics. L'investissement privé demeure quant à lui insuffisant. Nous devons encore améliorer le climat des affaires. Cela ne nous dispense pas, évidemment, de poursuivre les réformes structurelles en cours et de continuer à renforcer la discipline budgétaire.

Nous avons encore sans aucun doute des marges de progression pour améliorer l'efficacité de notre politique économique. Nous disposons d'une stratégie pour la croissance et l'emploi qui indique la voie à suivre pour atteindre nos objectifs. Mais d'où vient-il donc que l'action de l'Etat, dans certains secteurs de notre économie, paraisse parfois manquer de cohérence et de lisibilité ? Pourquoi, dans bien des cas, les délais de prise de décision constituent-ils encore des goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des projets ? Comment expliquer qu'aucune région de notre territoire ne puisse afficher un taux d'exécution du budget d'investissement public supérieur à 50 % ? Enfin, il est permis de s'interroger sur l'utilité de certaines commissions de suivi de projets, qui ne débouchent sur aucune décision.

Ce dont nous avons besoin pour les prochaines années, c'est d'un véritable plan d'urgence. Avec le DSCE, nous avons le tableau de bord. Il nous faut maintenant agir.

Nos priorités à court terme sont connues, à savoir : redresser la courbe de notre croissance en créant des emplois et maintenir un niveau élevé de performances sur plusieurs années d'affilée. Nous devons pour cela fixer, à partir des feuilles de route, des échéances à respecter absolument.

Sans doute faudra-t-il impérativement s'attaquer aux causes de nos insuffisances en supprimant les points de blocage, les zones de dispersion et les doublons.

Serions-nous incapables de faire ce que d'autres pays comparables au nôtre ont fait ou sont en train de faire ? Je ne le crois pas. Nous avons des hommes, des femmes et des jeunes talentueux, ingénieux, bien formés et entreprenants, capables de relever ces défis. Nous avons des ressources naturelles, abondantes et variées.

Nous avons des institutions, modernes et démocratiques. Notre pays connaît la paix et la stabilité. Alors que nous manque-t-il ?

Je crois que nous avons des progrès à faire sur deux points importants : la primauté de l'intérêt général et la coordination de nos efforts.

Bien qu'attachés à nos communautés d'origine – ce qui ne nous empêche pas d'être de fervents patriotes lorsque l'honneur national est en jeu – nous sommes un peuple d'individualistes, plus préoccupés de réussite personnelle que d'intérêt général. Notre Administration reste perméable à l'intérêt particulier. Ce dernier est le plus souvent incompatible avec l'intérêt de la communauté nationale. Dans un Etat moderne, cette dérive ne doit pas être tolérée.

La plupart de nos grands projets mettent en jeu, à un stade ou à un autre de leur mise en œuvre, les compétences de divers services. Je ne suis pas sûr que l'indispensable coordination entre ceux-ci ait toujours lieu. Il nous faudra sans aucun doute améliorer les choses de ce point de vue.

Mes chers compatriotes,

Je voudrais maintenant appeler votre attention sur un problème qui, au cours des derniers mois, a pris une dimension préoccupante. Celui de notre sécurité.

Il y a peu encore, nous devions faire face, en quelque sorte, à une insécurité « classique ». En simplifiant, on pourrait dire que dans les zones urbaines, nous devions lutter contre le petit et le grand banditisme et dans les zones rurales éloignées, contre les « coupeurs de route ».

Depuis quelques temps, une autre forme de criminalité, la criminalité transfrontalière, s'est développée de façon inquiétante, en particulier au nord et à l'est de notre pays.

Elle s'explique par la présence à proximité de nos frontières de bandes armées, motivées par des idéologies extrémistes et par l'appât du gain. Elles n'hésitent pas à s'introduire sur notre territoire pour y commettre leurs forfaits. Le phénomène n'est pas absolument nouveau. Cependant, il a connu récemment une nette recrudescence, comme l'a montré, il y a peu, une attaque dans l'arrondissement de Kette à l'est de notre territoire national. Nous avons déployé des unités d'élite dans la zone pour faire échec à ces intrusions.

Depuis quelques mois, à l'Extrême-Nord, ces hors-la-loi se livrent à des enlèvements, notamment d'étrangers, dans le but d'obtenir des rançons. Nous avons tous encore à l'esprit la capture d'une famille française, les MOULIN-FOURNIER. Nous avons réussi à obtenir leur libération grâce à la coopération avec les autorités du Nigeria et les services français. Plus récemment encore, c'est un prêtre français qui a été emmené de force au Nigeria. Je condamne avec la plus grande fermeté ces actes inqualifiables qui visent des personnes sans défense, y compris des enfants, dans le but d'en tirer profit.

Il va de soi que nous faisons tout ce qui est possible pour prévenir et contrer de tels agissements, et nous continuerons à le faire.

C'est le lieu pour moi de féliciter les unités d'élite qui veillent à la sécurité dans ces zones et de demander à la population locale de leur accorder toute la collaboration nécessaire.

Le terrorisme sévit également sur l'Océan depuis un certain temps. Ses motivations sont principalement financières. Mais les méthodes sont les mêmes. Il s'agit d'arraisonner des navires pour en piller le contenu et d'enlever les équipages pour réclamer une rançon. Le Cameroun en a fait l'expérience dans son espace maritime.

Le phénomène s'est étendu à l'ensemble du golfe de Guinée au point de compromettre le commerce maritime des pays situés dans cette zone. Une première réponse a été apportée lors du sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée, tenu à Yaoundé les 25 et 26 juin dernier.

On le voit, que ce soit sur terre ou en mer, la sécurité, qui est en premier lieu une affaire nationale, a aussi une dimension collective, pour ne pas dire internationale. Elle ne doit pas être sous-estimée. Là où elle n'est pas garantie, l'anarchie s'installe, les excès se multiplient, le progrès économique et social s'interrompt. Les exemples de cette dégradation de la société ne manquent pas, malheureusement sur notre continent et même dans notre environnement extérieur le plus proche.

Bien sûr, les zones concernées de notre territoire restent très marginales. Mais nous restons sur nos gardes. Nos forces de sécurité présentes sur le terrain peuvent intervenir à tout moment. C'est l'occasion pour moi de dire que chacun d'entre nous doit être conscient de l'avantage qu'il y a de vivre dans un pays stable où les institutions fonctionnent normalement, où la sécurité des hommes et des biens est assurée et où tout citoyen peut nourrir l'espoir d'une vie meilleure.

La situation actuelle en RCA permet de voir où peuvent mener l'instabilité et le désordre. Massacres, pillages, déplacements de popula-

tions, sont devenus le quotidien de ce pays frère et ami. C'était le devoir, et c'est l'honneur, des soldats camerounais, de participer aux opérations de la force internationale qui visent à restaurer la sécurité et à protéger les populations chez notre voisin immédiat.

Mes chers compatriotes,

Nous sommes en quelque sorte à la croisée des chemins. La croissance est à notre portée, notre budget est viable, notre dette publique soutenable, bref notre situation économique et financière autorise tous les espoirs de prospérité.

Ou nous empruntons le chemin de la facilité, en reportant à plus tard les réformes. Et alors, dans 10 ou 20 ans, nous aurons accumulé un retard tel que nous pourrons difficilement satisfaire les besoins de notre population.

Ou nous nous fixons des objectifs élevés, en nous imposant une discipline collective rigoureuse. Et nous serons résolument sur le chemin de l'émergence.

C'est ce dernier choix que je vous suggère. Celui de l'effort et du courage.

Au moment où les signes concrets de nos avancées démocratiques, économiques et sociales se multiplient, je vous invite à un nouveau sursaut patriotique. J'ai la conviction que nous pouvons faire mieux encore.

Je ne vous demande ni sueur, ni sang, ni larmes, mais seulement de vous engager sans réserve dans cette nouvelle phase de notre grand dessein national.

A l'aube de cette année nouvelle, je voudrais, en votre nom à tous, m'adresser à nos Lions Indomptables.

Chers Lions Indomptables, vous vous êtes qualifiés pour la phase finale de la Coupe du Monde de Football 2014 au Brésil. Nous vous souhaitons de suivre les pas de vos illustres devanciers des campagnes glorieuses d'Espagne en 1982 et d'Italie en 1990. Faites-nous vibrer encore. Le peuple camerounais est avec vous.

Pour terminer, je suis heureux de vous annoncer la libération du Père Georges Vandenbeusch.

Grâce à l'action de nos services, épaulés par les autorités nigérianes et françaises, ce religieux, dévoué à sa mission, a retrouvé aujourd'hui la liberté.

Et maintenant, chers compatriotes, qu'il me soit permis de vous présenter, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour la Nouvelle Année.

Bonne et heureuse Année 2014 !

Head of State's New Year Message to the Nation

Yaounde, 31 December 2013

My dear compatriots,

The year 2013 gave Cameroonians genuine reasons to feel satisfied, thus paving the way for excellent prospects for the future.

Let me explain.

The senatorial elections of 14 April and the legislative and municipal elections of 30 September took place in a calm and transparent atmosphere. All observers confirmed this fact and I believe that it reflects the maturity of the Cameroonian people who have understood that achieving social progress requires stable institutions and sound policies. The few failings reported were not enough to challenge the validity of the said elections. In this regard, ELECAM deserves to be commended. The enhanced credibility of the legislative and municipal elections sufficiently justified the time it took to introduce biometrics into our electoral system.

I therefore believe that there is every reason for us to be satisfied with this new milestone in our democratic process. The marked increase in the number of women in Parliament and municipal councils is a further sign of progress.

In any case, having put in place the Senate and local and regional authorities, the establishment of the Constitutional Council within a reasonable timeline will complete the institutional structure enshrined in our Constitution.

Our political horizon is now very clear. It is time for serious and objective discussions on issues that are dear to Cameroonians which, as you know, are purchasing power, employment and living conditions. In other words, such issues constitute what our people legitimately expect from a prosperous and equitable economy and a just and interdependent society.

Of course, this is no revelation to us. In recent decades, we have spared

no effort to improve the living conditions of Cameroonians. This has been achieved despite the often tense political context, the economic crisis and threats to peace. Significant progress - perhaps still unevenly shared – has been made.

Let me mention just two examples, namely health and our major projects. With the resurgence of malaria in its most severe form which affects infants, we have approached international partners for assistance. With their help, we will be able to secure free treatment of this pandemic for under-five children. Furthermore, I am pleased to announce that our country's health map will soon have three additional referral hospitals, namely the Yaounde National Emergency Centre, the Douala Gynaecological, Obstetric and Paediatric Hospital and the Sangmelima Referral Hospital.

Regarding our major projects, those of the first generation are, as you know, either ongoing or in the start-up phase.

Concerning second-generation projects which will be implemented as from 2015, the related studies and financing are currently under negotiation. These include notably power generation, transportation, water supply, road and highway infrastructure as well as industrial and mining facilities.

As you can see, our economy is picking up and some kind of national consensus on the goal of economic emergence is discernible. I believe that we should muster all our energy to champion this cause and summon all our strength to ensure growth. In fact, it seems that our efforts alone, no matter how laudable, will not suffice to make Cameroon an emerging country in 2035.

International financial institutions have sounded this friendly warning to us; and it is in our interest to heed it. In 2013, our growth rate stands at 4.8%, and thus below our forecast of 6.1%. Of course, there is nothing so dramatic about this, yet it clearly indicates that we need to redouble our efforts.

Our growth is currently sustained by buoyant oil revenues and public appropriations. Private investments remain inadequate. We still need to improve the business climate, but this certainly does not spare us from pursuing ongoing structural reforms and further strengthening fiscal discipline.

Definitely, there is still room for improvement in the effectiveness of our economic policies. We have a growth and employment strategy which guides us towards achieving our goals. But, how come then that in some sectors of our economy, State action often seems to lack consistency and clarity? Why is it that in many cases, decision-making delays still constitute a bottleneck in project implementation? Why can't any region of our country achieve a public investment budget execution rate of over 50%? Lastly, one can rightfully question the usefulness of certain project monitoring committees which are unable to take any decisions.

What we need in the coming years is a real contingency plan. With the GESP, we have a trend chart. Now is the time to act.

Our short-term priorities are well known, namely: to correct our growth curve by creating jobs and maintain a high level of performance over several years in a row. To this end, we need to set timelines on our roadmaps and strictly adhere to them.

It will be absolutely imperative that we address the causes of our weaknesses by removing sticking points, areas of dispersion and duplication.

Would we be unable to do what some other countries comparable to ours have done or are doing? I do not think so. We have talented, resourceful, well-trained and enterprising men, women and youth, who are capable of meeting these challenges. We have abundant and diverse natural resources as well as modern and democratic institutions. Our country is peaceful and stable. What then do we lack?

I think we need to improve in two key areas: prioritizing general interest and coordinating our efforts.

Though attached to our communities of origin - which does not prevent us from being fervent patriots whenever national honour is at stake - we are an individualistic people, more concerned with personal success than general interest. Our administration remains susceptible to private interest, which is most often in conflict with national interest. Such trends must not be tolerated in a modern state.

At one stage of implementation or another, most of our major projects involve the skills of various services. I am not sure that there has been effective coordination between them. Clearly, therefore, there is a need for improvement in this regard.

My dear compatriots,

I would now like to draw your attention to a problem that has reached disturbing proportions in recent months – that of insecurity in our country.

Not long ago, we were striving to overcome "ordinary" insecurity. Simply put, we fought minor and organized crime in urban areas and "highway robbers" in remote rural areas.

For some time now, a new form of crime referred to as cross-border crime has reached a worrying scale, particularly in the northern and eastern parts of the country.

This has been brought about by the presence around our borders of armed bands, driven by extremist ideologies and lured by profit. They do not hesitate to cross over to our territory where they commit various atrocities. This phenomenon is not entirely new. However, it has witnessed a fresh upsurge as not long ago there was an attack in Kette Subdivision in the eastern part of our country. Elite units have been deployed to the area to check such incursions.

Over the months, in the Far North, such criminals have kidnapped foreign nationals for ransom. Memories of the abduction of the French family MOULIN-FOURNIER are still fresh. Thanks to our cooperation with the Nigerian authorities and French services, we were able to secure their release. More recently, a French priest was manhandled and taken to Nigeria. I strongly condemn such unspeakable acts perpetrated in the quest for gain against defenceless persons, including children.

Of course, we are doing our best to prevent and combat such acts, and we will not relent.

I congratulate the élite units ensuring security in these areas and urge the local population to cooperate with them as necessary.

For some time now, terrorism has also become rife at sea. Its motivations are mainly financial, but the methods have not changed. They consist in inspecting ships to loot the contents and kidnapping crew members for ransom. Cameroon has witnessed this in its maritime space.

The phenomenon has expanded to the entire Gulf of Guinea, such that the maritime trade of countries located in this area is being compromised. There was a first response at the Summit on Maritime Security and Safety in the Gulf of Guinea, held in Yaounde last 25 and 26 June.

It is clear that, whether on land or at sea, security, which is first and foremost a national issue, also has a collective and even international dimension. It should not be underestimated. Where it is not guaranteed, anarchy settles in, abuses become rife, economic and social progress grinds to a halt. Examples of such forms of breakdown in societal values, unfortunately, abound in our continent and even in our immediate external vicinity.

While it is true that the affected areas of our territory are very limited, we remain on the alert. Our security forces on the ground can intervene at any time. This is an opportunity for me to stress that each one of us must be aware of the benefits of living in a stable country where institutions are functioning normally, where the security of people and property is guaranteed, and where every citizen can nurse hopes of a better life.

The current situation in the Central African Republic demonstrates the possible consequences of instability and disorder. Massacre, looting and displacement have become the order of the day in that brotherly and friendly country. It was the duty of, and an honour for, Cameroonian troops to participate in the operations of the multinational force aimed at restoring security and protecting people within the territory of our immediate neighbour.

My dear compatriots,

We are somewhat at a crossroads. Growth is within our reach; our budget is viable; our public debt is sustainable; in short, our economic and financial situation gives us every reason to hope for prosperity.

- It is either we take the easy road by postponing reforms, in which case in 10 or 20 years time we shall have had such a cumulative delay that we can hardly meet the needs of our people.
- Or we set high goals for ourselves, and adopt strict collective discipline, in which case we will embark resolutely on economic emergence.

I suggest that we adopt the latter option, that of sacrifice and courage.

At a time when we are beginning to see many concrete signs of our democratic, economic and social progress, I invite you to embrace a new spirit of patriotism. I believe we can do a lot better.

I am not asking for your sweat, or blood, or tears; rather, I am merely urging you to commit yourself wholeheartedly to this new phase of our Grand National plan.

At the dawn of this New Year, I would like, on behalf of you all, to address our Indomitable Lions.

Dear Indomitable Lions,

You have qualified for the final phase of the 2014 FIFA World Cup in Brazil. We want you to follow in the footsteps of your illustrious predecessors of the glorious campaigns in Spain in 1982 and Italy in 1990. Give us a thrill once again. The Cameroonian people are with you.

To conclude, I am pleased to announce the release of Father Georges Vandenbeusch.

Thanks to the action of our services, backed by Nigerian and French authorities, this priest, so devoted to his mission, has been freed today.

My dear compatriots,

I would now like to extend to you all, my best wishes for good health and happiness in the New Year.

Happy and Prosperous New Year 2014!